RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 16686
Numéro SIREN : 410 204 390
Nom ou dénomination : ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2019 sous le numéro de dépôt 42840



20190428402018

DATE DEPOT : 07/06/2019

N° DE DEPOT : 42840

N° GESTION : 1996B16686

N° SIREN : 410204390

DENOMINATION : ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

ADRESSE : 3 ave Hoche 75008 PARIS

MILLESIME : 2018

.

Greffe du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
12 JUIN 2019
sous le N° : 47840

ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 4 324 048 euros
Siège social : 3, avenue Hoche - 75008 PARIS
410 204 390 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MAI 2019

L'an 2019,
le 29 mai,
à 16 heures,

Les actionnaires de la société ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 324 048 euros, divisé en 270 253 actions de 16 euros chacune, dont le siège est 3, avenue Hoche, 75008 PARIS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 3, avenue Hoche 75008 PARIS, sur convocation faite par le Directoire selon lettre simple adressée le 14 mai 2019 à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Laurent GARRET, en sa qualité de Représentant de la Banque Neuflize OBC.

Monsieur François-Xavier GENNETAIS, acceptant cette fonction, est appelé comme scrutateur.

Madame Josiane FABRE est désignée comme secrétaire.

La société ERNST & YOUNG AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 14 mai 2019, est excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 270 250 actions sur les 270 253 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus du quart des actions ayant droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Extrait certifié conforme
Le 3 juin 2019

Le Secrétaire

STATUANT EN MATIERE ORDINAIRE

Quatrième Résolution

Le bénéfice net de l'exercice 2018 s'élève à 20 219 410.29€ auquel s'ajoute le report à nouveau de 17 675 611.89€. Le bénéfice distribuable s'élève donc à 37 895 022.18 €.

Le Directoire propose d'affecter ce résultat de la manière suivante :

*	aux actionnaires à titre de dividende	€	13 512 650.00
*	à la réserve légale	€	0
*	au report à nouveau	€	24 382 372.18
	Soit au total	€	**37 895 022,18**

Le dividende sera mis en paiement à compter du 3 juin 2019. (50 € par action).

Il est précisé que les personnes physiques sont soumises à un prélèvement obligatoire non libératoire de 12,8 %. L'intégralité du dividende distribué (50 € par action) est éligible pour les actionnaires personnes physiques à l'abattement de 40 %, mentionné à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts, en cas d'option globale du bénéficiaire pour soumettre l'ensemble des revenus mobiliers et plus-values au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Dividende Net	Revenu global
Exercice 2015	70,00	70,00
Exercice 2016	95,00	95,00
Exercice 2017	65,00	65,00

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

CERTIFIE CONFORME

Eric EBERMEYER

Membre du Directoire
Directeur Général

ABN·AMRO Investment Solutions

RAPPORT DE GESTION 2018

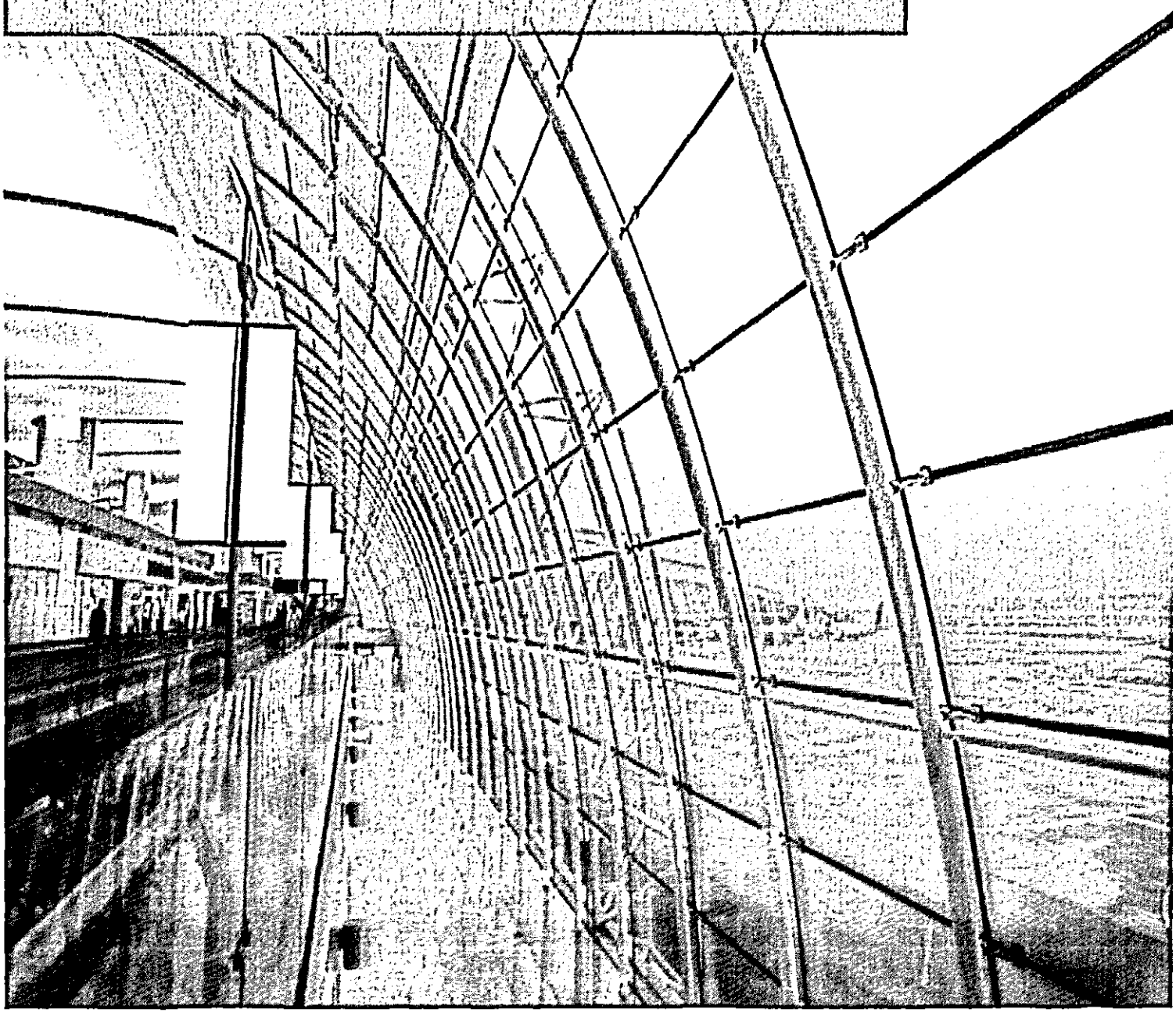

ABN·AMRO Investment Solutions

Gouvernement d'entreprise

- Le Conseil de Surveillance 6
- Le Directoire 13
- Le contrôle indépendant 15
- La démarche RSE 16
- Informations légales 17

Rapport du Président du Conseil de Surveillance

La Gouvernance au sein de la gestion d'actifs relève en France de grands principes issus tant du Code Monétaire et Financier, du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers que de règlementations professionnelles. La primauté de l'intérêt des clients, le traitement équitable des investisseurs, l'autonomie de la gestion et le respect de l'intégrité des marchés figurent ainsi parmi les principes majeurs qui gouvernent la gestion d'actifs.

ABN AMRO Investment Solutions vise à observer les meilleures pratiques recensées et s'appuie pour ce faire sur le Guide de Gouvernance des Sociétés de Gestion de l'AFG. Toutefois, conformément au principe de proportionnalité admis par les régulateurs européens et français, certaines peuvent légitimement ne pas appliquer l'intégralité de ces recommandations dans la mesure où elles peuvent se prévaloir du fait que, compte tenu de la nature, de l'importance, de la complexité, de la spécificité des services de gestion qu'elles fournissent, ou des activités qu'elles exercent, l'application de ces recommandations serait excessive et s'appuyer sur l'efficacité de leur gouvernance interne.

ABN AMRO Investment Solutions est une société anonyme duale à Conseil de Surveillance et Directoire. Cette forme duale d'organisation des organes de direction répond aux principes du gouvernement d'entreprise : les fonctions de direction exécutive sont dissociées des missions de supervision.

Le Conseil de Surveillance

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

▸ Le règlement intérieur

Le Conseil de Surveillance est régi par les statuts qui valent règlement intérieur. Il est stipulé ~~précisent~~ que le Conseil a pour mission de superviser la gestion de la Société par le Directoire dont il désigne les membres et fixe leur rémunération.

Le Conseil de Surveillance rend compte à l'Assemblée Générale des actionnaires, à travers ses observations, de ses remarques sur les comptes et sur le rapport de gestion du Directoire. En outre, il approuve préalablement les opérations soumises à son autorisation en vertu de la loi et des statuts. Il est notamment consulté sur les mesures qui présentent un intérêt stratégique et qui ont, ou pourraient avoir, un impact financier significatif pour ABN AMRO Investment Solutions.

Le Conseil de Surveillance se réunit au moins une fois par trimestre pour examiner les comptes sociaux, la situation et les perspectives de ses activités et évoquer sa stratégie en présence de l'ensemble des principaux dirigeants. Les commissaires aux comptes sont régulièrement convoqués pour chaque conseil.

Le Conseil peut bien entendu se réunir dans l'intervalle sur tout sujet estimé utile. Les séances sont convoquées à l'initiative du Président, à la demande d'un tiers de ses membres ou à celle du Directoire. Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres votants, qu'ils soient présents ou représentés. Le vote par procuration est autorisé. Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres du Conseil de Surveillance qui participent à la réunion du conseil par des moyens de visioconférence, conformément aux dispositions réglementaires. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

▸ Les Membres du Conseil

Le Conseil de Surveillance est désigné par les actionnaires, pour une période de trois ans, qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale de l'exercice auquel le mandat arrive à échéance. Le nombre de membres du Conseil ayant atteint l'âge de 70 ans ne peut être supérieur au tiers de ses membres en fonction. De plus, le mandat d'un membre ayant atteint l'âge limite fixé par les statuts peut être prorogé d'un an, éventuellement renouvelable, par l'Assemblée Générale. Actuellement, aucun membre du Conseil de surveillance n'a atteint l'âge limite.

• Administrateurs indépendants

Le Guide de gouvernance des sociétés de gestion recommande une pluralité de points de vue au sein du conseil, assurée par la nomination de personnes choisies en fonction de leur compétence et réunissant des personnes d'âge, de sexe, de formation et d'expérience professionnelle différents ainsi que par la présence d'Administrateurs indépendants. Est qualifié d'indépendant, *« un membre personne physique qui n'est, et n'a pas été au cours des trois années précédant son entrée en fonction, salarié, dirigeant mandataire social exécutif de la société de gestion ou d'une entité du Groupe auquel elle appartient, d'un de ses actionnaires significatifs ou d'un prestataire important de la société de gestion »*. A ce jour, le Conseil de Surveillance comprend deux membres indépendants, répondant ainsi au critère de la présence d'au moins un tiers des membres ou deux personnes, le chiffre le plus bas étant retenu.

• Proportion de femmes dans les Conseils

Suite à la démission de Mmes Mirjam Staub-Bisang, Solange Rouschop et Olfa Maalej, une seule femme siège au Conseil de Surveillance de AAIS.

Le Conseil de Surveillance

- **Rémunération des Membres du Conseil**

Ainsi que le préconise le guide de gouvernance des Sociétés de gestion, les règles de répartition des jetons de présence tiennent compte de l'assiduité des Administrateurs aux séances du conseil et de leur participation à des comités spécialisés.

En outre, la politique d'ABN AMRO en matière de rémunération des Administrateurs est que seuls les Membres indépendants peuvent percevoir des jetons de présence. En 2018, le montant des jetons de présence était de 15.000 euros par an pour un mandat au Conseil. Les jetons sont versés annuellement.

- **Composition du Conseil**

Le Conseil de Surveillance comprend actuellement six membres, le nombre maximum de membres statutairement prévu étant de douze. Le nombre maximum de censeurs prévu par les statuts est de trois. Aucun censeur ne siège actuellement au Conseil. Le Conseil de Surveillance élit parmi ses membres son Président et son Vice-Président. Le secrétaire est choisi en dehors de ses Membres. Au 31 décembre 2018, le Président et le Vice-Président sont respectivement MM. Alen Zeljkovic et Richard de Groot.

Le Conseil de Surveillance

➢ ***La composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2018***

Dans le prolongement de la réorganisation souhaitée par ABN AMRO, il a été décidé, pour l'ensemble du Groupe, de réduire le nombre de membres dans les différents conseils et comités. En conséquence, les changements suivants sont intervenus au cours de l'exercice dans la composition du Conseil :

- Démissions de Mmes Mirjam Staub-Bisang, Solange Rouschop et Olfa Maalej et de MM. Laurent Garret, Didier Duret, Joop Van Gennip, Eran Habets et Stephan Isenberg
- Cooptations de Mme Silvia Bocchiotti et de M Richard de Groot
- Au cours de la séance du 12 décembre 2018, M. Richard de Groot a été nommé Vice-Président.

M. Alen ZELJKOVIC
Président à compter du 27/09/2017
Date de première nomination : 30/12/2013
Date de renouvellement : 23/05/2017
Echéance du mandat : AGO mai 2020
Fonction exercée
ABN AMRO – Global Head of Global Products & Solutions
NEUFLIZE OBC CINEMA S.C.A. – Management Board Member

M. Richard de GROOT
Vice-Président à compter du 12/12/2018
Date de première nomination : 14/03/2018
Echéance du mandat : AGO mai 2020
Fonction exercée
ABN AMRO – Global Head of Investment Centre

Mme Silvia BOCCHIOTTI
Date de première nomination : 12/12/2018
Echéance du mandat : AGO 2020
INSTITUTIDE FRANCE – Membre du Comité d'Investissement

M. Didier DURET
Date de première nomination : 31/03/2010
Date de renouvellement : 20/05/2016
Echéance du mandat : AGO mai 2019
Fonction exercée
ABN AMRO NV – Chief Investment Officer Private Clients / Head of Research and Strategy
Démission le 16 octobre 2018

M. Laurent GARRET
Vice-Président jusqu'au 16 octobre 2018
Date de première nomination : 27/09/2017
Echéance du mandat : AGO mai 2020
Mandats détenus dans sociétés liées
BANQUE NEUFLIZE OBC – Président du Directoire
Démission le 16 octobre 2018

Le Conseil de Surveillance

M. Johannes van GENNIP
Date de première nomination : 30/12/2013
Date de renouvellement : 20/05/2016
Echéance du mandat : AGO mai 2019
Démission le 14 novembre 2018

Ido GONEN
Date de première nomination : 13/12/2017
Échéance du mandat : AGO mai 2019
Fonction exercée :
Banque NEUFLIZE OBC : Membre du Directoire - Chief Risk Officer France
Mandats détenus dans sociétés liées
NEUFLIZE VIE : Membre du Conseil d'Administration
ABN AMRO Commercial Finance SA : Membre du Conseil d'Administration
PHILGOOD FOUNDATION BY NEUFLIZE OBC : Membre du Conseil d'Administration

M. Eran HABETS
Date de première nomination : 15/11/2016
Échéance du mandat : AGO mai 2019
Fonction exercée :
ABN AMRO NV – Managing Director – Head of Product & Solutions
Démission le 15 novembre 2018

M. Stephan ISENBERG
Date de première nomination : 20/05/2015
Date de renouvellement : 16/05/2018
Echéance du mandat : AGO mai 2021
Fonction exercée
ABN AMRO (Bethmann Bank AG) – Head of Product & Solutions
Démission le 16 octobre 2018

Mme Olfa MAALEJ
Date de première nomination : 13/12/2017
Echéance du mandat : AGO mai 2019
Fonction exercée :
NEUFLIZE OBC : Membre du Directoire – Head of Direction Produits – Solutions & Conseil
Démission le 14 novembre 2018

M. Alexander RAHUSEN
Date de première nomination : 16/05/2018
Échéance du mandat : AGO mai 2021
Fonction exercée :
ABN AMRO : Private Banking Clients Europe
Mandats détenus dans sociétés liées
ABN AMRO Clearing Bank NV : Membre du Conseil de Surveillance
MonYou B.V. : Advisory Board Member
Stichting Steun Emma Kinderziekenhuis AMC - Treasurer

Le Conseil de Surveillance

M. Bart RENNER
Date de première nomination : 23/05/2017
Echéance du mandat : AGO mai 2020
Mandats détenus :
STICHTING PROF : Board Member
REPO ADVIES V.O.F. : Partner

Mme Solange ROUSCHOP
Date de première nomination : 30/12/2013
Date de renouvellement : 23/05/2017
Echéance du mandat : AGO mai 2020
Fonction exercée
Country Executive Belgium
Démission le 14 mars 2018

Mme Mirjam STAUB-BISANG
Date de première nomination : 23/05/2017
Echéance du mandat : AGO mai 2020
Fonction exercée
Directrice Générale – Blackrock Suisse
Démission le 20 septembre 2018

M. René VANRIJKEL
Date de première nomination : 20/05/2015
Echéance du mandat : AGO mai 2018
Fonction exercée
ABN AMRO Private Banking Belgium – Head Strategy -
Démission le 14 mars 2018

Mme Josiane FABRE
Secrétaire du Conseil
Date de nomination : 19/07/2000

Le Conseil de Surveillance

Les réunions du Conseil

Le Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2018. Le taux de participation de ses membres sur l'ensemble de l'année a été de 93 % contre 87 % en 2017. Il est dans l'objectif constant du Président de veiller à la présence effective des membres du Conseil ainsi que de s'assurer de leur participation active aux réunions.

Régulièrement convoqué, le Commissaire aux comptes a assisté à deux réunions du Conseil dont à celle arrêtant les comptes de l'exercice.

Les travaux du Conseil

Outre l'examen des comptes et le rapport sur l'activité du trimestre sous revue, le conseil de Surveillance procède trimestriellement au suivi des risques.
Il a été par ailleurs informé tout au long de l'année de l'évolution des projets en cours et des orientations prises par le Directoire.

Les comités du Conseil

Par souci d'efficacité dans l'accomplissement de sa mission, le Conseil de Surveillance a constitué des comités spécifiques. Le nombre de participants au comité est limité dans le double but de fluidifier les débats internes et d'éviter une trop grande proximité entre la composition d'un comité et celle du Conseil de Surveillance.
Les Membres et leur Président ont été désignés par le Conseil en tenant compte de leur maîtrise des sujets plus techniques traités en comité.

- **Le comité des rémunérations et nominations**

Afin d'être en conformité avec la réglementation AIFM, le Conseil de Surveillance de ABN AMRO Investment Solutions a réactivé le Comité des Rémunérations et Nominations en 2016*. Il se réunit au moins une fois par an – et autant que nécessaire – dans l'optique de déterminer la rémunération fixe et variable des dirigeants mandataires sociaux et des personnes identifiées par ABN AMRO et dont il rend compte au Conseil de Surveillance de AAIS.
Il est débattu au sein de ce comité, outre les points précités, du plan de succession de ABN AMRO Investment Solutions (2 fois par an au maximum), de la politique de rémunération (AIFM, OPC 5, mise à jour locale ou découlant de la global Reward Policy d'ABN AMRO) ainsi que de la liste des personnes identifiées, dont les conclusions seront rapportées, outre au Conseil de Surveillance de AAIS, au Comité des rémunérations et nominations de la Banque Neuflize OBC."

Suite à sa démission en octobre 2018, le mandat de Membre du Comité des rémunérations et nominations de M. Laurent Garret a cessé de facto. En conséquence, le Conseil a nommé M Richard de Groot pour le remplacer à compter du 17 octobre 2018.

Composition du Comité des rémunérations et nominations

- M. Alen Zeljkovic, Président
- M. Richard de Groot,

M. Paul Beurdeley en est le Secrétaire.

Ce comité s'est réuni quatre fois en 2018.

* (En tant que filiale à 99,99 % de la Banque Neuflize OBC, les propositions de rémunération et de nomination des dirigeants de AAIS étaient auparavant examinées au sein du Comité des Rémunérations de la Banque, les filiales de l'Asset Management faisant partie du conglomérat).

Le Conseil de Surveillance

- **Le comité d'Audit et des risques**

Par souci d'efficacité dans l'accomplissement de ses missions et notamment celle de la maîtrise des risques au sein de AAIS, le Conseil décide de la création d'un comité d'audit et des risques qui a pour vocation de procéder à l'examen des comptes et de veiller à l'organisation et l'application des politiques de risques, conformité et contrôle interne.

La composition du Comité d'Audit et des risques a évolué au cours de l'exercice en raison de la nomination de M. Richard de Groot au conseil en mars 2018 et à la démission de M. Laurent Garret en octobre dernier.
M. de Groot a été nommé Président du Comité en mars. Jusqu'au 16 octobre 2018, il était composé de quatre membres : Richard de Groot (Président), Alen Zeljkovic, Laurent Garret et Ido Gonen.

A compter de novembre 2018, il est désormais composé de trois membres :

- M. Richard de Groot, Président
- M. Ido Gonen
- M. Alen Zeljkovic

Josiane Fabre en est la secrétaire.

A ce comité participent le Directoire de AAIS ainsi que le Compliance Officer, le Risk Manager et le Head of Audit Neuflize OBC.

Une charte définissant le fonctionnement de ce comité a été mise en place et approuvée par le conseil de Surveillance. Il se réunit au minimum deux fois par an, et à chaque fois que de besoin, et rend compte de ses travaux au Conseil.

Le Comité d'audit et des risques s'est réuni deux fois cette année, avec un taux de participation de 75 %.

Outre les points récurrents sur l'activité de la société et les normes réglementaires, le Comité s'est particulièrement attaché à suivre le transfert des activités de gestion directe interne de AAIS et la mise en place d'une délégation de gestion sur les fonds ouverts tout en transférant le personnel dédié à ces activités.

Le Directoire

Les Membres du Directoire

ABN AMRO Investment Solutions est dirigée par un Directoire. Conformément à la loi et aux statuts, le Directoire est un organe collégial dont les membres sont nommés par le Conseil de Surveillance, pour une durée de quatre ans. Le nombre de ses membres est fixé par le Conseil qui peut également conférer le titre de Directeur Général à l'un ou plusieurs d'entre eux. Il peut être composé de cinq membres au maximum. La limite d'âge pour l'exercice des fonctions de membres du Directoire est fixée à soixante-cinq ans, sauf dans le cas où le Conseil décide de porter à un nombre supérieur à deux le nombre des membres du Directoire. Il a alors la faculté de désigner un membre dont l'âge est supérieur à soixante-cinq ans et n'excédant pas 72 ans.

La composition du Directoire au 31 décembre 2018

M. Stéphane CORSALETTI
Président, CEO
Date de première nomination : 21/07/1999
Date de renouvellement : 13/04/2015
Echéance du mandat : 13/04/2019
Mandats détenus dans sociétés liées
ABN AMRO Advisors (SAS) – Président
Association Française de Gestion Financière (AFG) - Représentant permanent de ABN AMRO Investment Solutions au Conseil d'Administration

M. Eric EBERMEYER
Directeur Général et CIO
Date de première nomination : 13/04/2015
Echéance du mandat : 13/04/2019

M. François-Xavier GENNETAIS
Directeur Général et COO
Date de première nomination : 13/04/2015
Echéance du mandat : 13/04/2019
Mandats détenus dans sociétés liées
ABN AMRO Advisors (SAS) : Administrateur
NEUFLIZE OBC CINEMA – Président
CINEFRANCE 1888 – Président du Conseil de Surveillance

Mme Josiane FABRE
Secrétaire du Directoire
Date de nomination : 28/02/2000

Le Directoire

Le rôle du Directoire

Le Directoire est en charge de la gestion de la société. Son Président la représente vis-à-vis des tiers. Le Directoire est notamment compétent pour déterminer les orientations stratégiques de la Société et mettre en œuvre son fonctionnement. Il exerce les pouvoirs les plus larges, à l'exception de ceux expressément attribués au Conseil de Surveillance et aux actionnaires par la loi et les statuts. Avec l'accord du Conseil de Surveillance, les membres du Directoire se répartissent entre eux les tâches de la direction de la société, laquelle ne peut en aucun cas avoir pour effet de retirer au Directoire le caractère d'organe assurant collégialement la direction de la Société.

Le Directoire se réunit autant que de besoin pour assurer la bonne marche de la Société. Le Directoire ne peut se réunir valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents, la voix du Président étant prépondérante en cas de partage des voix.

Le Directoire se réunit généralement une fois par semaine. Il traite régulièrement des résultats, de l'évolution de son activité et de sa gamme de produits. En outre, sont examinés mensuellement en présence des responsables,

- Les rapports de la compliance, du contrôle interne et du risque
- Le rapport du contrôle opérationnel
- Les activités du développement commercial
- Les ressources humaines

Enfin, il arrête chaque année les comptes de l'exercice précédent, en présence du Commissaire aux Comptes.

Comitologie

Le Comité Exécutif

Un comité exécutif a été mis en place en 2015, composé, outre du Directoire, des responsables de pôles de la société de gestion et à ce titre, couvre l'ensemble des activités de ABN AMRO Investment Solutions. Il s'est tenu quatre fois au cours de l'année et a été suspendu durant la mise en place de la réorganisation de AAIS.

La Management Team

Au mois de novembre, le Directoire a constitué la Management Team qui remplace le comité exécutif, également composée du Directoire et des responsables de pôles. Elle se tient mensuellement et a pour objectif de veiller à la bonne exécution du Year Plan ainsi qu'aux résultats de la Société de Gestion et garantit une transmission de l'information entre les différents acteurs.

Le Directoire a également veillé à la mise en place d'un certain nombre de comités couvrant l'ensemble des lignes de métier (investissements – activité commerciale – structuration – compliance et risques.)

Le contrôle indépendant

LE CONTROLE INDEPENDANT

- ***Commissaires aux comptes :***

Les comptes de ABN AMRO Investment Solutions sont certifiés par le Cabinet ERNST & YOUNG :

Titulaire :
ERNST & YOUNG AUDIT, représenté par M. Luc VALVERDE

Suppléant :
CABINET PICARLE & ASSOCIES, représenté par M. Marc CHARLES

Les Commissaires aux comptes ont été nommés, conformément à la loi et aux statuts de ABN AMRO Investment Solutions, pour une durée de six ans, par l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2016. Leur mandat expire à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos fin décembre 2021.

LES MODALITES RELATIVES A LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les Assemblées Générales sont convoquées et réunies dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Les conditions de délibérations et de vote des actionnaires sont celles prévues par la loi et précisées dans l'article 21 des statuts.

S'il ne peut assister personnellement aux Assemblées, tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire. Il est également réputé présent pour le calcul du quorum et voter par voie de visioconférence ou par des moyens de télétransmission permettant son identification conformément aux dispositions réglementaires.

INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS CONCLUES AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

Dans le cadre de leurs activités courantes, ABN AMRO Investment Solutions réalise des opérations avec diverses entités du Groupe ABN AMRO auxquelles certains mandataires sociaux et dirigeants sont liés. Ces opérations font l'objet de conventions au sens de l'article l-225-86 et suivants. La liste et l'objet en sont communiqués par le Président du Conseil de surveillance aux Commissaires aux comptes ainsi qu'aux membres du Conseil et tenus à la disposition de tout actionnaire dans les conditions prévues par la loi. Ces conventions figurent dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes. A l'exception des opérations courantes conclues à des conditions normales réalisées entre AAIS et les entités du Groupe qui n'entrent pas dans les dispositions de l'article précité du Code de Commerce, le Conseil n'a été saisi d'aucune convention réglementée en 2018.

	Date de signature	last addendum	Montants 2018
Convention de commercialisation d'OPCVM entre AAIS (ex NOI) & la Banque de Neuflize (effet 01/01/2010)	11/01/2012	06/10/2015	133 106
Convention de commercialisation d'OPCVM entre AAIS (ex NOI) & Neuflize vie (effet 01/04/2010)	14/02/2012	06/10/2015	21 513

INFORMATION SUR LA POLITIQUE DE STOCK-OPTIONS

ABN AMRO Investment Solutions n'a mis aucun plan en place au cours de l'année 2018.

La démarche RSE

AAIS ET LA DEMARCHE RSE
Résumé 2018

Conformément à ses objectifs, AAIS a lancé plusieurs nouveaux fonds ESG/ISR en 2018 lesquels connaissent un succès croissant auprès de nos clients.

En janvier 2018, le comité exécutif présente un plan de développement d'envergure de notre gamme des fonds ESG/ISR sur 3 ans couvrant les principales classes d'actifs et zones géographiques (environ 15 nouvelles solutions seront proposées). Certains projets seront repoussés en cours d'année suite au manque de maturité de la place financière (émergents, produits de taux..) ou suite à des contraintes d'agenda des autorités compétentes.

En avril 2018, AAIS met en place l'exclusion systématique des producteurs de Tabac de tous ses mandats.

En juillet 2018, AAIS modifie sa gouvernance pour renforcer la lisibilité des enjeux ESG/ISR et dédie une équipe ISR composée de 3 spécialistes expérimentées justifiant d'une double expertise à la fois métier de l'investissement et enjeux socialement responsables.

Sous la direction de son Responsable des Investissements, également Membre du Directoire, l'équipe actualise le rôle et les compétences du Comité ISR. Celui-ci se tiendra toutes les 2 semaines puis adoptera un rythme de croisière mensuel en 2019. Ainsi, le Comité ISR met à jour les critères d'analyse de soutenabilité nécessaires pour évaluer les sociétés d'investissement partenaires et les fonds sélectionnés, réalise des études d'impacts sur les fonds en portefeuille, sur les indices ISR, sur les labels existants. Les résultats de ces études débouchent sur des prises de décisions concrètes comme le report de la mise en place d'indices ESG/ISR de référence, la labellisation systématique des fonds ISR (sauf exception).

En septembre 2018, AAIS publie son second rapport LTECV qui fait état de progrès manifestes dans le traitement et l'analyse des données ESG.

AAIS valide avec le Groupe ABN AMRO l'utilisation des notations de soutenabilité de Morningstar (Globes) en mentionnant cependant les limites de la méthodologie actuelle.

En octobre 2018, AAIS finalise son processus d'investissement en intégrant l'ESG dans les principales étapes d'analyse et de décision.

Ce même mois, AAIS décide d'augmenter le niveau global de soutenabilité de tous ses portefeuilles et impose l'exclusion systématique de ses mandats des entreprises contrevenant aux principes du pacte Mondial des Nations Unies. Ainsi une première liste de 28 entreprises est diffusée et appliquée.

En novembre 2018, AAIS valide la mise en place d'un rapport trimestriel de mesure de la soutenabilité des portefeuilles partagé au niveau du Groupe ce qui permet d'évaluer les progrès (par rapport aux fonds externes et en interne) et d'analyser les écarts.

En décembre 2108, AAIS met à jour sa politique de vote pour 2019 et prépare une nouvelle politique d'Engagement.

Les encours globaux de nos fonds ESG/ISR ont ainsi progressé de près de +47% en 2018, soit 1.360 milliard d'euros à fin décembre 2018 à comparer avec 920 millions d'euros à fin décembre 2017.

Informations légales

Répartition du capital social

Au 31 décembre 2018, le capital social de ABN AMRO Investment Solutions s'élève à **4.324.048 €.**

Le capital est divisé en 270 253 actions de 16 € chacune de même catégorie et se répartit comme suit

- Neuflize OBC ..... 99,99 %
- Divers ..... 0,01 %

Recherche & Développement

Les efforts consacrés à la recherche ont porté essentiellement en 2018 sur six projets :

- Le développement d'un modèle tactique de court-terme de gestion du bêta actions. Ce projet a permis l'amélioration d'un outil de market timing à court-terme (signaux quotidiens) par une modélisation non-linéaire des conditions de marché.
- L'analyse du phénomène de "fuite vers la sécurité " en environnement de taux bas avec le développement d'un modèle de contagion pour mettre en évidence les transferts du phénomène vers d'autres classes d'actifs refuges dans cet environnement.
- La poursuite des travaux sur les propriétés du paradigme d'investissement "smart alpha" développé en interne en vue d'une publication dans une revue internationale de premier plan.
- La poursuite des travaux sur les effets de spillover et de contagion des épisodes de volatilité extrême sur les marchés actions en vue d'une publication dans une revue internationale de premier plan.
- L'analyse de la transmission de la politique monétaire en environnement de taux bas. Ce projet a permis d'aboutir à un document de travail dont une version synthétique a été soumis à une revue internationale.
- Un projet visant la modélisation du risque de controverse a été amorcé en partenariat avec la société Sustainalytics en s'appuyant sur des modèles d'intelligence artificielle de type Random Forest. Par ailleurs, la recherche a continué à soutenir l'offre à destination de la clientèle institutionnelle dans des problématiques financières qui lui sont spécifiques (budgets de risque, allocations optimisées, conditions macro-économiques et et rendements espérés, etc.).

Information sur le délai de paiement des fournisseurs

En conformité avec l'article L.441-6-1 du Code de Commerce, nous vous informons que les fournisseurs sont réglés avec une échéance de 30 à 60 jours.

Exercice 2018

	Total	Echues	30 jours	60 jours	Plus de 60 jours
FOURNISSEURS HORS GROUPE	64 369,31				64 369,31
FOURNISSEURS GROUPE	11 899,50		16 662,72		-4 763,22
Total	76 268,81	0,00	16 662,72	0,00	59 606,09

Exercice 2017

	Total	Echues	30 jours	60 jours	Plus de 60 jours
FOURNISSEURS HORS GROUPE	-24 526,57		-22 088,48		-2 438,09
FOURNISSEURS GROUPE	534 977,30	77 687,81	462 052,71		-4 763,22
Total	510 450,73	77 687,81	439 964,23	0,00	-7 201,31

ABN·AMRO Investment Solutions

Le rapport de gestion du Directoire

- Les actifs sous gestion
- Les résultats financiers
- La collecte
- Les performances d'investissement
- Marketing et développement commercial
- Organisation et projets
- Compliance et Risques
- Perspectives 2018
- Point sur sa filiale : ABN AMRO ADVISORS

Les actifs sous gestion

Le montant global des actifs gérés ou conseillés au 31 décembre 2018 s'élève à 27,11 milliards d'euros, répartis selon les catégories suivantes :

Actifs répartis par catégories

ABN AMRO Investment Solutions Assets Under Management (€ mln)		31/12/2017	31/03/2018	30/06/2018	30/09/2018 (**)	31/10/2018	30/11/2018	31/12/2018	% 31/12/2018 vs 31/12/2017
FUNDS BY ASSET CLASSES (*)	**Total I**	**24 142**	**23 832**	**23 820**	**17 226**	**16 628**	**16 748**	**15 637**	**-35%**
	Money market	458	370	364	331	364	354	324	-29%
	Fixed income	8 809	9 016	8 720	3 264	3 407	3 587	3 614	-59%
	Convertibles	643	594	567	456	440	432	390	-39%
	Equity	8 301	8 262	8 598	8 202	7 658	7 606	6 866	-17%
	Diversified	5 549	5 256	5 253	4 669	4 466	4 475	4 190	-24%
	Absolute return & Alternatives	383	334	318	304	293	295	252	-34%
FIDUCIARY MANAGEMENT	**Total II**	**1 684**	**1 745**	**1 795**	**1 836**	**1 785**	**1 823**	**1 825**	**8%**
	Total III (I+II)	**25 826**	**25 577**	**25 616**	**19 062**	**18 413**	**18 571**	**17 462**	**-32%**
	(*) Including SRI	*958*	*883*	*1 179*	*1 357*	*1 347*	*1 373*	*1 267*	*32%*

(**) AuM decrease related to the Blue Project (since July)

Actifs répartis par produits

ABN AMRO Investment Solutions Assets Under Management (€ mln)		31/12/2017	31/03/2018	30/06/2018	30/09/2018 (**)	31/10/2018	30/11/2018	31/12/2018	% 31/12/2018 vs 31/12/2017
FUNDS BY PRODUCT CATEGORY (	**Total I**	**24 142**	**23 832**	**23 820**	**17 226**	**16 628**	**16 748**	**15 637**	**-35%**
	Single Manager fund	8 763	8 906	9 116	9 089	8 639	8 583	7 865	-10%
	Funds of mandates	3 403	3 443	3 351	3 121	3 189	3 397	3 296	-3%
	Funds of funds	174	114	113	109	105	105	104	-40%
	Profile	3 384	3 240	3 247	3 218	3 074	3 086	2 883	-15%
	Dedicated Fund	2 154	2 098	2 091	683	658	614	581	-73%
	Life Insurance	6 264	6 032	5 901	1 006	963	962	908	-85%
FIDUCIARY MANAGEMENT	**Total II**	**1 684**	**1 745**	**1 795**	**1 836**	**1 785**	**1 823**	**1 825**	**8%**
	Total III (I+II)	**25 826**	**25 577**	**25 616**	**19 062**	**18 413**	**18 571**	**17 462**	**-32%**
	(*) Including SRI	*958*	*883*	*1 179*	*1 357*	*1 347*	*1 373*	*1 267*	*32%*

(**) AuM decrease related to the Blue Project (since July)

ABN AMRO Advisors Asset under Advisory (€ mln)		31/12/2017	31/03/2018	30/06/2018	30/09/2018	31/10/2018	30/11/2018	31/12/2018	% 31/12/2018 vs 31/12/2017
	MM DPM - PC	6 807	6 683	6 730	6 563	5 967	5 887	5 474	-20%
	MM DPM - BU NL	2 101	2 033	2 005	1 933	1 799	1 766	1 650	-21%
	MM DPM - SFM	-	1 910	2 295	2 581	2 588	2 601	2 521	-
	Total IV	**8 908**	**10 626**	**11 030**	**11 077**	**10 354**	**10 254**	**9 645**	**8%**
	TOTAL (III+IV)	**34 734**	**36 204**	**36 645**	**30 139**	**28 766**	**28 825**	**27 107**	**-22%**

Les actifs sous gestion

Les actifs gérés et conseillés en pro forma (Projet Blue).

Actifs répartis par catégories

ABN AMRO Investment Solutions Assets Under Management (€ mln)		31/12/2017	31/03/2018	30/06/2018	30/09/2018	31/10/2018	30/11/2018	31/12/2018	% 31/12/2018 vs 31/12/2017
FUNDS BY ASSET CLASSES (*)	**Total I**	**17 511**	**17 420**	**17 533**	**17 226**	**16 628**	**16 748**	**15 637**	**-11%**
	Money market	423	337	326	331	364	354	324	-24%
	Fixed income	3 371	3 748	3 585	3 264	3 407	3 587	3 614	7%
	Convertibles	519	496	474	456	440	432	390	-25%
	Equity	7 818	7 794	8 116	8 202	7 658	7 606	6 866	-12%
	Diversified	4 997	4 711	4 714	4 669	4 466	4 475	4 190	-16%
	Absolute return & Alte	383	334	318	304	293	295	252	-34%
FIDUCIARY MANAGEMENT	**Total II**	**1 684**	**1 745**	**1 795**	**1 836**	**1 785**	**1 823**	**1 825**	**8%**
	Total III (I+II)	**19 195**	**19 165**	**19 329**	**19 062**	**18 413**	**18 571**	**17 462**	**-9%**
	(*) Including SRI	*958*	*883*	*1 179*	*1 357*	*1 347*	*1 373*	*1 267*	*32%*

Actifs répartis par produits

ABN AMRO Investment Solutions Assets Under Management (€ mln)		31/12/2017	31/03/2018	30/06/2018	30/09/2018	31/10/2018	30/11/2018	31/12/2018	% 31/12/2018 vs 31/12/2017
FUNDS BY PRODUCT CATEGORY (*)	**Total I**	**17 511**	**17 420**	**17 533**	**17 226**	**16 628**	**16 748**	**15 637**	**-11%**
	Single Manager fund	8 763	8 906	9 116	9 089	8 639	8 583	7 865	-10%
	Funds of mandates	3 403	3 443	3 351	3 121	3 189	3 397	3 296	-3%
	Funds of funds	174	114	113	109	105	105	104	-40%
	Profile	3 384	3 240	3 247	3 218	3 074	3 086	2 883	-15%
	Dedicated Fund	711	707	696	683	658	614	581	-18%
	Life Insurance	1 076	1 010	1 010	1 006	963	962	908	-16%
FIDUCIARY MANAGEMENT	**Total II**	**1 684**	**1 745**	**1 795**	**1 836**	**1 785**	**1 823**	**1 825**	**8%**
	Total III (I+II)	**19 195**	**19 165**	**19 329**	**19 062**	**18 413**	**18 571**	**17 462**	**-9%**
	(*) Including SRI	*958*	*883*	*1 179*	*1 357*	*1 347*	*1 373*	*1 267*	*32%*

ABN AMRO Advisors Asset under Advisory (€ mln)		31/12/2017	31/03/2018	30/06/2018	30/09/2018	31/10/2018	30/11/2018	31/12/2018	% 31/12/2018 vs 31/12/2017
	MM DPM - PC	6 807	6 683	6 730	6 563	5 967	5 887	5 474	-20%
	MM DPM - BU NL	2 101	2 033	2 005	1 933	1 799	1 766	1 650	-21%
	MM DPM - SFM	-	1 910	2 295	2 581	2 588	2 601	2 521	-
	Total IV	**8 908**	**10 626**	**11 030**	**11 077**	**10 354**	**10 254**	**9 645**	**8%**
	TOTAL (III+IV)	**28 103**	**29 791**	**30 359**	**30 139**	**28 766**	**28 825**	**27 107**	**-4%**

La collecte

Depuis le début de l'année, nos solutions de gestion ont enregistré une décollecte de - € 497millions (- € 421 millions si l'on exclut les fonds monétaires).

Net New Asset in 2018

2018 AAIS

Net new Asset 2018	January	February	March	April	May	June	July	August	September	October	November	December	Total
MUTUAL FUNDS	19 688 060	360 627 010	-84 544 062	46 599 671	-106 614 542	-155 269 030	-272 241 519	-67 457 205	-103 971 989	128 014 723	71 464 451	-270 016 695	-452 920 924
MUTUAL FUNDS Money market excluded	*29 963 846*	*419 956 912*	*-66 159 830*	*50 011 979*	*-100 873 507*	*-147 914 298*	*-272 241 519*	*-74 168 197*	*-103 971 989*	*89 916 946*	*58 750 107*	*-259 958 608*	*-356 707 728*
Institutional solutions	-10 089 688	-4 599 524	-4 879 651	-6 341 174	-6 150 073	-1 840 990	-9 119 935	-401 992	-4 455 322	-614 286	-4 941 539	-10 659 436	-64 064 502
													-496 985 426

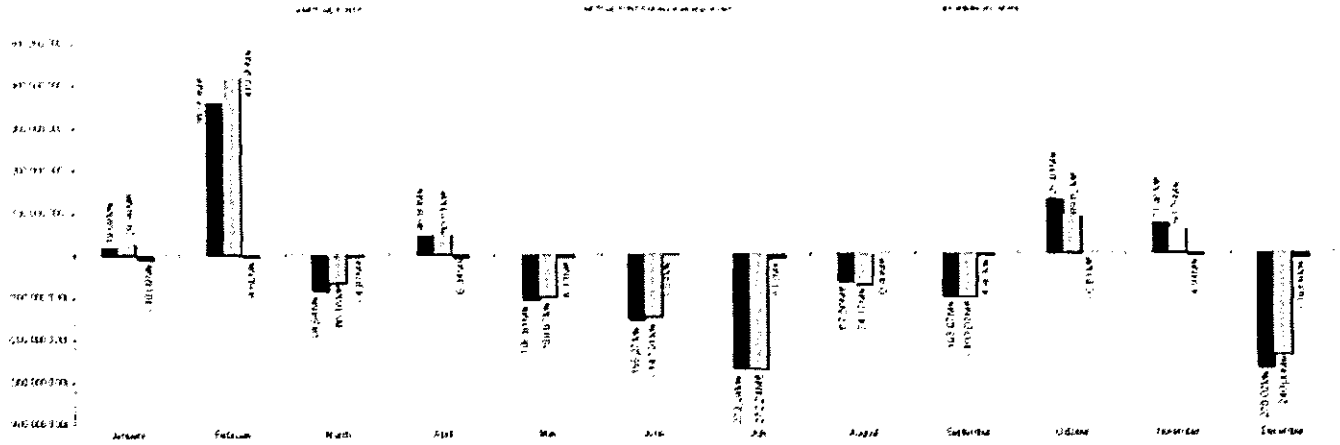

La collecte

Mutual Funds : French range

Net new Asset 2018	January	February	March	April	May	June	July	August	September	October	November	December	Total
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

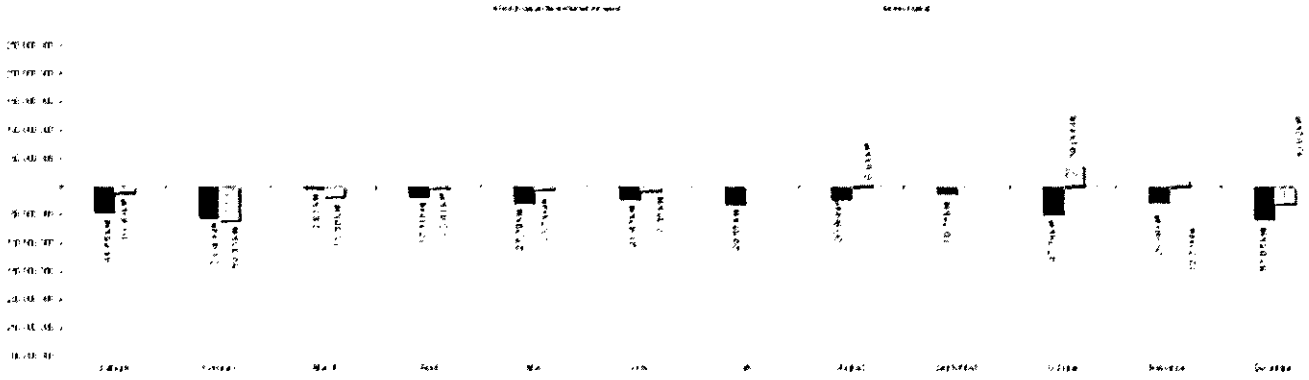

Mutual Funds : Luxembourg and Dutch range

Net new Asset 2018	January	February	March	April	May	June	July	August	September	October	November	December	Total
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

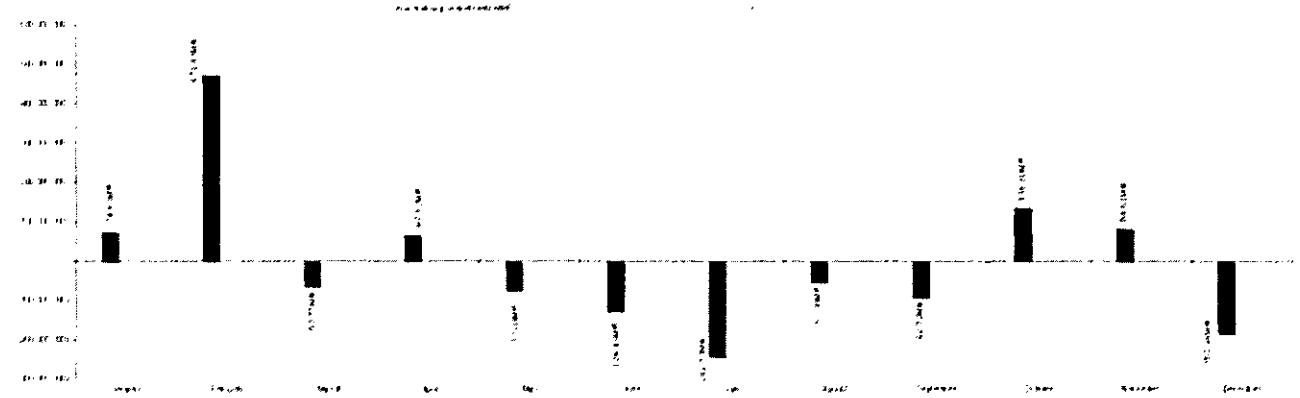

La collecte

Institutional solutions

Net new Asset 2015	January	February	March	April	May	June	July	August	September	October	November	December	Total
Life insurance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dedicated mandates and funds	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

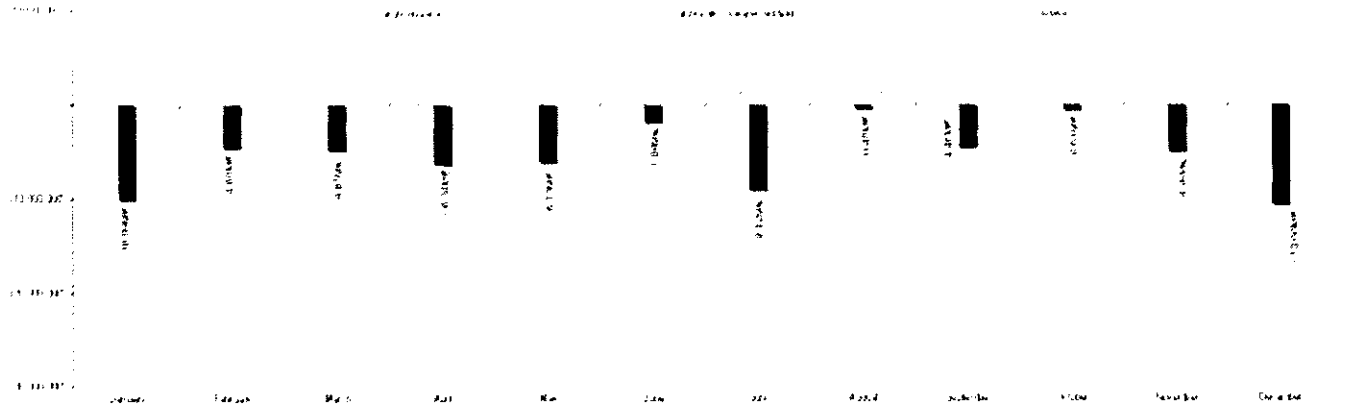

Pan european Assets Flow au 31 décembre 2018 (un an)

TOP 100 - Net new assets

Rang	Name	YTD
1	Natixis	11 458
2	UBS	10 768
3	Allianz Global Investors	10 153
4	Mercer Global Investments	8 552
5	Baillie Gifford	7 502
6	Credit Suisse	6 921
7	Vanguard	6 904
8	Royal London	5 090
9	Northern Trust	5 062
10	Vontobel	4 332
11	Sjunde AP	4 217
12	Morgan Stanley	3 901
13	Investec	3 223
14	Dimensional	3 058
15	BG	3 055
16	Universal-Investment	3 015
17	Fineco Asset Management D	2 952
18	AEGON	2 901
19	Wellington Management	2 885
20	Lyxingbridge	2 639
21	Fundsmith	2 571
22	Union Investment	2 553
23	Lyxor	2 487
24	ASR	2 405
25	Quilter Investors	2 309
26	Nykredit	2 279
27	Swedbank	2 277
28	ACTIAM	2 227
29	Lindsell Train	2 223
30	Merrill Lynch	2 163
31	Sarasin & Partners	2 126
32	Mariland	2 064
33	Swissca nto	1 987
34	Flossbach von Storch	1 983
35	Handelsbanken	1 929
36	LGIM	1 887
37	AQR	1 816
38	FundRock	1 812
39	Dodge & Cox	1 800
40	Storebrand	1 770
41	Polar Capital	1 648
42	Deka	1 643
43	T. Rowe Price	1 616
44	Hansainvest	1 533
45	Swiss Life	1 519
46	Capital Group	1 484
47	Lionitust	1 420
48	Menan Global Investors	1 350
49	Hermes Fund Managers	1 343
50	Artemis	1 304
51	Schweizerische Mobiliar	1 278
52	iShares	1 264
53	Mediolanum	1 251
54	Goldman Sachs	1 237
55	DNB	1 216
56	GLG Partners	1 198
57	Carne	1 182
58	Canada Life	1 139
59	Eunzon	1 119
60	Länsförsakringar	1 108
61	Lord Abbett	1 087
62	Man Group	1 083
63	Spiltan	1 009
64	Valu-Trac	970
65	ZBI Fondsmanagement	960
66	BlackRock	959
67	Smith & Williamson	948
68	Payden	925
69	Comgest	904
70	Siemens	851
71	ING Group	829
72	Acatis	822
73	T Bailey	805
74	Commerz Real	780
75	MainFirst	774
76	Westinvest	770
77	Argenta	765
78	Colchester	731
79	PGIM Funds	696
80	Duff & Phelps (Luxembourg)	689
81	Legg Mason	656
82	Covea	627
83	Melchior Selected Trust	599
84	Partners Group	589
85	Global Evolution	584
86	Matthews	574
87	Putnam	573
88	PineBridge	564
89	Ohman	556
90	Veritas Asset Management	533
91	Kutxabank	520
92	Margetts	502
93	Evli	502
94	RobecoSAM	501
95	Capital Four	498
96	Marlborough	497
97	Seeyond	495
98	GMO	494
99	LB Privatbank	491
100	Mandarine Gestion	480

Leading Sub-Advisory platforms in Europe

Ranking	Name	YTD
2	UBS	10 768
4	Mercer Global Investments	8 552
53	Mediolanum	1 251
60	Länsförsakringar	1 108
223	Zurich	128
260	SEB	88
1284	ABN AMRO	- 406
1328	Russell Investments	- 771
1382	Nordea	- 8 194
1388	GAM	- 11 453

Pure MM players are highlighted in green

FLOP 100 - Net new assets

Rang	Name	YTD
1291	Mapfre	- 394
1292	Neuberger Berman	- 399
1293	OP	- 405
1294	ABN AMRO	- 406
1295	Conventum Asset Management	- 410
1296	Alandsbanken	- 430
1297	AFFM	- 465
1298	Tilney	- 466
1299	Nedgroup Investments	- 479
1300	Rothschild	- 483
1301	Metzler	- 493
1302	BMO	- 495
1303	responsAbility	- 497
1304	La Française	- 502
1305	1741 Asset Management	- 506
1306	Boussard & Gavaudan	- 508
1307	DCI	- 513
1308	LGT	- 515
1309	Arca	- 526
1310	Euromobiliare	- 527
1311	Shenkman capital	- 531
1312	Neptune	- 538
1313	Aviva	- 540
1314	Belfius Investment Partners	- 547
1315	Unigestion	- 565
1316	Popular	- 576
1317	Generali	- 580
1318	BBH	- 585
1319	Banleon Bank	- 591
1320	Guggenheim	- 594
1321	Carnegie Fonder	- 601
1322	State Street	- 625
1323	Banca March	- 638
1324	Didner & Gerge Fonder	- 665
1325	Bankinter	- 669
1326	Groupama	- 705
1327	Kairos	- 709
1328	Russell Investments	- 771
1329	Assenagon	- 772
1330	Oddo BHF Asset Management SAS	- 775
1331	River and Mercantile	- 782
1332	LLB	- 798
1333	La Financiere de l'Echiquier	- 820
1334	Syquant Capital	- 822
1335	Trilogy Global Advisors	- 891
1336	Exane	- 938
1337	Majedie Asset Management	- 944
1338	Lombard Odier	- 956
1339	Barings	- 961
1340	HBOS	- 1 009
1341	Kempen	- 1 021
1342	Azimut	- 1 136
1343	PHOENIX GROUP	- 1 153
1344	Lemanik	- 1 154
1345	TOBAM	- 1 162
1346	SKAGEN	- 1 179
1347	Nektar	- 1 238
1348	Stone Harbor	- 1 246
1349	HSBC	- 1 285
1350	Principal	- 1 339
1351	Genesis	- 1 416
1352	Kames Capital	- 1 607
1353	ETHENEA	- 1 708
1354	Insight	- 1 709
1355	J O Hambro	- 1 751
1356	SYZ Asset Management	- 1 941
1357	Omnis	- 1 997
1358	Soldar	- 2 192
1359	Erste	- 2 420
1360	Amundi	- 2 524
1361	Santander	- 2 589
1362	Anima	- 2 637
1363	Muzinich	- 2 757
1364	Woodford	- 2 764
1365	MFS	- 2 812
1366	First State	- 2 984
1367	Pictet	- 3 313
1368	Degroof Petercam	- 3 422
1369	Schroders	- 4 198
1370	BBVA	- 4 421
1371	Fidelity	- 4 421
1372	Jupiter	- 4 493
1373	NN IP	- 4 637
1374	M&G	- 5 005
1375	Invesco	- 5 176
1376	DWS	- 5 395
1377	Aberdeen Asset Management	- 5 811
1378	BNP Paribas	- 5 831
1379	BNY Mellon	- 5 929
1380	JPMorgan	- 6 139
1381	Standard Life	- 6 661
1382	Nordea	- 8 194
1383	Franklin Templeton	- 8 492
1384	Janus Henderson	- 8 871
1385	AXA	- 8 911
1386	Carmignac	- 10 080
1387	KBC	- 11 030
1388	GAM	- 11 453
1389	Columbia Threadneedle	- 14 267
1390	PIMCO	- 14 814

Morningstar Asset Flows
Eff Date: 2018-01-01 to 2018-12-31
Europe OE ex MM ex FoF ex Feeder (AFS) (most detailed), Includs Obsolete Funds
Currency: Euro
Periodicity: Calendar Year

Les résultats financiers

	YTD Cons. December 2017	BUDGET 2018	YTD Cons. December 2018	Ecart YTD-Versus YTD 2017	% Ecart YTD-Versus YTD 2017	Ecart YTD-Versus Budget YTD 2018	% Ecart YTD-Versus Budget YTD 2018
Net management fees	70 175		62 369	-7 806	-11%		
Net transaction fees funds	3 007		988	-2 019	-67%		
Net financial fees	-586		6 463	7 049	1203%		
INCOMES	72 596	70 647	69 820	-2 776	-4%	-827	-1%
Staff costs	-18 194	-16 776	-15 024	3 170	-17%	1 752	-10%
Bonus	-2 739	-2 326	-2 887	-149	5%	-561	24%
Other expenses	-14 488	-15 554	-11 521	2 967	-20%	4 033	-26%
Direct expenses	-35 420	-34 656	-29 432	5 988	-17%	5 224	-15%
Global costs	-4 066	-3 404	-3 597	469	-12%	-193	6%
Other internal settlements	-5 990	-5 849	-5 431	559	-9%	368	-6%
Indirect expenses	-10 056	-9 253	-9 078	978	-10%	175	-2%
EXPENSES	-45 476	-43 909	-38 510	6 966	-15%	5 399	-12%
OPERATING RESULT	27 120	26 738	31 310	4 190	15%	4 572	17%
Efficiency ratio	*62,6%*	*62,2%*	*55,2%*				

Source: ABN AMRO Investment Solutions Finance sur la base des données fournies par la Direction Financière de NOBC

Le résultat d'exploitation de AAIS s'élève à 31.31 millions d'euros en 2018. L'augmentation de 4.2 millions d'euros par rapport à l'année 2017. est principalement due à la baisse des coûts du programme de transformation (7 millions d'euros) compensant la baisse des revenus (- 2.8 millions d'euros) résultant de la mise en œuvre du plan stratégique

Les revenus, de 69.8 millions, sont inférieurs de 2.8 millions d'euros par rapport à 2017 en raison d'une baisse des commissions de gestion (- 7.8 millions d'euros), des commissions de mouvement (- 2 millions d'euros) et une hausse des commissions financières (+ 7 millions d'euros).

Les frais de gestion ont principalement diminué en raison de la cession partielle du DIM (Direct Investment Management), de l'externalisation de la plateforme de rétrocession, de l'augmentation des frais de recherche et de la diminution des frais de performance. Les frais de transaction en baisse sont imputables à la décision de ne pas maintenir les commissions de mouvements pour une partie de la gamme de produits OPCVM français. Les revenus financiers ont augmenté en conséquence directe du désinvestissement de DIM.

Les charges ont diminué de 7 millions d'euros à 38,5 millions d'euros par rapport à 2017 (45,5 millions d'euros). Cela reflète la baisse des ETP résultant de la cession du DIM (-3,2 millions d'euros), des efforts concentrés sur les autres dépenses administratives (-2,9 millions d'euros) et le report de certains investissements informatiques en 2019 et 2020.

Les performances d'investissement – décembre 2018

	NET ASSET	MORNINGSTAR au 31/12/2018		PERFORMANCES					VOLATILITY	SHARPE RATIO
	(in million PORTFOLIO CURRENCY)	NOTATION OVERALL	CATEGORY	3 MONTHS	YTD	1 YEAR	3 YEARS	5 YEARS	3 YEARS	1 YEAR
FOM AA MMF										
AA MMF FOM EURO GOVERNMENT BONDS	447,84	**		0,79%	-0,36%	-0,36%	1,32%	11,59%	1,82%	-0,26
100 % Cgbi Wgbi Emu All Mats, (e) Div. Reinv.			EAA Fund EUR Government Bond	1,28%	0,41%	0,41%	2,64%	12,61%	1,83%	
GAP				*-0,53%*	*-0,77%*	*-0,77%*	*-1,32%*	*-0,92%*	*-0,08%*	
Morningstar Category Average				1,00%	0,06%	0,06%	1,55%	13,99%	2,71%	
GAP				*-0,76%*	*-0,43%*	*-0,42%*	*-0,43%*	*-2,40%*	*-0,89%*	
AA MMF FOM EURO CORPORATE BONDS	152,73	****		-1,02%	-1,91%	-1,91%	6,96%	NA	1,89%	-1,18
IBOXX EURO CORPORATES			EAA Fund EUR Corporate Bond	-0,63%	-1,29%	-1,29%	5,83%		1,94%	
GAP				*-0,39%*	*-0,62%*	*-0,62%*	*1,13%*		*-0,05%*	
Morningstar Category Average				-1,00%	-2,13%	-2,27%	4,20%		2,07%	
GAP				*-0,02%*	*0,22%*	*0,36%*	*2,75%*		*-0,17%*	
AA MMF FOM EUROPEAN EQUITIES	419,57	****		-14,66%	-15,41%	-15,41%	-4,47%	10,80%	14,53%	-1,15
100 % Msci Europe Us Div. Nets Reinv. En Euros			EAA Fund Europe Large Cap Blend Equity	-11,32%	-10,57%	-10,57%	1,13%	16,93%	14,22%	
GAP				*-3,34%*	*-4,84%*	*-4,84%*	*-5,60%*	*-6,13%*	*0,30%*	
Morningstar Category Average				-13,55%	-13,33%	-12,83%	-4,77%	11,18%	10,33%	
GAP				*-1,10%*	*-2,09%*	*-2,58%*	*0,30%*	*-0,38%*	*4,20%*	
AA MMF FOM NORTH AMERICAN EQUITIES (USD)	481,99	****	EAA Fund US Large-Cap Blend Equity	-15,24%	-10,66%	-10,66%	22,95%	37,24%	15,90%	-0,70
100 % Msci Usa L$ Div. Nets Reinv.				-13,81%	-5,04%	-5,04%	27,62%	44,80%	14,92%	
GAP				*-1,44%*	*-5,62%*	*-5,62%*	*-4,66%*	*-7,56%*	*0,98%*	
Morningstar Category Average				-14,44%	-7,54%	-7,33%	21,68%	32,11%	11,52%	
GAP				*-0,80%*	*-3,12%*	*-3,33%*	*1,29%*	*5,13%*	*4,39%*	
AA MMF FOM ASIA PACIFIC EQUITIES (USD)	457,31	****	EAA Fund Asia-Pacific inc. Japan Equity	-14,05%	-18,12%	-18,12%	22,79%	23,49%	13,50%	-1,43
100 % Msci Ac Asia Pacific Us Div. Nets Reinv.				-10,96%	-13,52%	-13,52%	19,45%	17,11%	13,80%	
GAP				*-3,09%*	*-4,60%*	*-4,60%*	*3,34%*	*6,38%*	*-0,30%*	
Morningstar Category Average				-12,40%	-16,83%	-16,51%	12,51%	9,01%	10,32%	
GAP				*-1,66%*	*-1,29%*	*-1,60%*	*10,29%*	*14,48%*	*3,19%*	
AA MMF FOM FLEXIBLE BONDS	1 299,31	***	EAA Fund Global Flexible Bond - EUR Hedged	-2,48%	-6,11%	-6,11%	3,20%	NA	7,77%	-0,96
AA MMF FOM EMERGING MARKET EQUITIES	124,09	****		-7,57%	-13,34%	-13,34%	22,32%	NA	14,97%	-1,26
MSCI EM €			EAA Fund Global Emerging Markets Equity	-5,99%	-10,27%	-10,27%	23,90%		15,05%	
GAP				*-1,58%*	*-3,07%*	*-3,07%*	*-1,59%*		*-0,08%*	
Morningstar Category Average				-6,37%	-12,48%	-12,29%	16,93%		10,41%	
GAP				*-1,19%*	*-0,86%*	*-1,05%*	*5,39%*		*4,55%*	
AA MMF PROFILED										
ABN AMRO Profile 1 (R)	27,67	**		-0,28%	-1,19%	-1,19%	0,11%	2,84%	0,74%	-1,07
Benchmark			EAA Fund EUR Diversified Bond	0,73%	0,11%	0,11%	1,17%	6,91%	1,14%	
GAP				*-1,01%*	*-1,30%*	*-1,30%*	*-1,05%*	*-4,06%*	*-0,40%*	
Morningstar Category Average				-0,34%	-1,64%	-1,65%	1,19%	9,50%	1,75%	
GAP				*0,06%*	*0,45%*	*0,46%*	*-1,06%*	*-6,66%*	*-1,01%*	
ABN AMRO Profile 2 (R)	250,58	****	EAA Fund EUR Cautious Allocation - Global	-2,97%	-2,95%	-2,95%	1,85%	11,15%	3,14%	-0,87
Benchmark				-1,23%	-0,84%	-0,84%	3,30%	15,27%	2,54%	
GAP				*-1,74%*	*-2,11%*	*-2,11%*	*-1,44%*	*-2,12%*	*0,60%*	
Morningstar Category Average				-3,61%	-4,93%	-4,92%	-1,29%	4,80%	2,58%	
GAP				*0,64%*	*1,98%*	*1,97%*	*3,14%*	*6,35%*	*0,56%*	
ABN AMRO Profile 3 (R)	914,10	*****	EAA Fund EUR Moderate Allocation - Global	-5,33%	-4,91%	-4,91%	3,05%	22,95%	5,53%	-0,87
Benchmark				-3,04%	-1,75%	-1,75%	5,70%	25,71%	4,69%	
GAP				*-2,33%*	*-3,16%*	*-3,16%*	*-2,64%*	*-3,66%*	*0,84%*	
Morningstar Category Average				-6,53%	-6,88%	-6,87%	0,00%	9,22%	4,69%	
GAP				*1,17%*	*1,98%*	*1,97%*	*3,06%*	*13,83%*	*0,84%*	
ABN AMRO Profile 4 (R)	1 028,07	*****	EAA Fund EUR Moderate Allocation - Global	-7,94%	-6,96%	-6,96%	4,17%	19,47%	7,90%	-0,87
Benchmark				-5,41%	-3,17%	-3,17%	7,68%	33,55%	6,95%	
GAP				*-2,53%*	*-3,79%*	*-3,79%*	*-3,51%*	*-14,08%*	*0,94%*	
Morningstar Category Average				-6,53%	-6,88%	-6,87%	0,00%	9,22%	4,69%	
GAP				*-1,41%*	*-0,08%*	*-0,09%*	*4,17%*	*[illegible]*	*3,21%*	
ABN AMRO Profile 5 (R)	247,21	*****	EAA Fund EUR Aggressive Allocation - Global	-10,43%	-9,09%	-9,09%	4,76%	35,70%	10,21%	-0,87
Benchmark				-7,82%	-4,66%	-4,66%	9,31%	40,49%	9,27%	
GAP				*-2,61%*	*-4,42%*	*-4,43%*	*-4,56%*	*-4,79%*	*0,93%*	
Morningstar Category Average				-10,05%	-9,35%	-9,47%	0,74%	13,91%	7,41%	
GAP				*-0,37%*	*0,27%*	*0,38%*	*4,02%*	*[illegible]*	*2,80%*	
ABN AMRO Profile 6 (R)	160,43	*****	EAA Fund EUR Aggressive Allocation - Global	-12,96%	-11,46%	-11,46%	5,95%	40,16%	12,36%	-0,89
Benchmark				-10,87%	-6,89%	-6,89%	11,45%	47,06%	12,05%	
GAP				*-2,10%*	*-4,57%*	*-4,57%*	*-5,50%*	*-6,90%*	*0,33%*	
Morningstar Category Average				-10,05%	-9,35%	-9,47%	0,74%	13,91%	7,41%	
GAP				*-2,91%*	*-2,10%*	*-1,99%*	*5,21%*	*[illegible]*	*4,98%*	
AA MMF VERZEKERINGEN										
Verzekeringen Beleggingsfonds Zeer Defensief	6,86	**		-0,30%	-1,52%	-1,52%	-1,52%	0,70%	0,79%	-1,70
Benchmark			EAA Fund EUR Diversified Bond	0,73%	0,11%	0,11%	3,16%	12,22%	1,43%	
GAP				*-1,03%*	*-1,63%*	*-1,63%*	*-4,68%*	*-11,53%*	*-0,64%*	
Morningstar Category Average				-0,34%	-1,64%	-1,65%	1,19%	9,50%	1,75%	
GAP				*0,04%*	*0,12%*	*0,13%*	*-2,71%*	*-8,81%*	*-0,96%*	
Verzekeringen Beleggingsfonds Defensief	25,64	***	EAA Fund EUR Cautious Allocation - Global	-2,73%	-2,48%	-2,48%	1,02%	6,47%	2,80%	-0,79
Benchmark				-1,23%	-0,84%	-0,84%	5,22%	16,40%	2,59%	
GAP				*-1,50%*	*-1,64%*	*-1,64%*	*-4,20%*	*-9,92%*	*0,21%*	
Morningstar Category Average				-3,61%	-4,93%	-4,92%	-1,29%	4,80%	2,53%	
GAP				*0,88%*	*2,46%*	*2,44%*	*2,31%*	*1,68%*	*0,27%*	
Verzekeringen Beleggingsfonds Matig Defensief	210,98	***	EAA Fund EUR Moderate Allocation - Global	-4,66%	-3,82%	-3,82%	3,64%	12,38%	4,92%	-0,68
Benchmark				-3,04%	-1,75%	-1,75%	7,61%	22,95%	4,62%	
GAP				*-1,62%*	*-1,87%*	*-1,87%*	*-4,28%*	*-10,55%*	*0,30%*	
Morningstar Category Average				-6,53%	-6,88%	-6,87%	0,00%	9,22%	4,69%	
GAP				*1,99%*	*3,27%*	*3,26%*	*3,64%*	*3,17%*	*0,23%*	
Verzekeringen Beleggingsfonds Matig Offensief	352,55	****	EAA Fund EUR Moderate Allocation - Global	-4,60%	-4,84%	-4,84%	5,60%	15,90%	6,94%	-0,64
Benchmark				-5,41%	-3,17%	-3,17%	9,76%	25,12%	6,73%	
GAP				*-1,39%*	*-1,67%*	*-1,67%*	*-3,97%*	*-9,23%*	*0,21%*	
Morningstar Category Average				-6,53%	-6,88%	-6,87%	0,00%	9,22%	4,69%	
GAP				*-0,27%*	*2,05%*	*2,04%*	*5,80%*	*6,67%*	*2,24%*	
Verzekeringen Beleggingsfonds Offensief	176,56	***	EAA Fund EUR Aggressive Allocation - Global	-6,69%	-6,11%	-6,11%	7,58%	18,22%	8,96%	-0,63
Benchmark				-7,82%	-4,66%	-4,66%	11,08%	25,63%	8,92%	
GAP				*-1,07%*	*-1,45%*	*-1,45%*	*-3,51%*	*-7,41%*	*0,04%*	
Morningstar Category Average				-10,05%	-9,35%	-9,47%	0,74%	13,91%	7,41%	
GAP				*1,17%*	*3,24%*	*3,36%*	*6,83%*	*4,31%*	*1,55%*	
Verzekeringen Beleggingsfonds Zeer Offensief	136,46	****	EAA Fund EUR Aggressive Allocation - Global	-11,01%	-7,63%	-7,63%	9,84%	19,92%	10,78%	-0,65
Benchmark				-10,87%	-6,89%	-6,89%	13,31%	26,08%	11,51%	
GAP				*-0,14%*	*-0,74%*	*-0,74%*	*-3,46%*	*-6,16%*	*-0,73%*	
Morningstar Category Average				-10,05%	-9,35%	-9,47%	0,74%	13,91%	7,41%	
GAP				*-0,95%*	*1,72%*	*1,84%*	*9,10%*	*6,01%*	*3,37%*	

Les performances d'investissement

	NET ASSET	MORNINGSTAR au 31/12/2018		PERFORMANCES					VOLATILITY	SHARPE RATIO
	IN MILLIONS ACCORDING CURRENCY	RATING OVERALL	CATEGORY	3 MONTHS	YTD	1 YEAR	2 YEARS	5 YEARS	3 YEARS	1 YEAR
AA MMF - Single Manager										
ABN AMRO HENDERSON EUROPEAN SMALLER COMPANIES EQUITIES	43,56	***		-15,98%	-20,00%	-20,00%	-0,92%	26,63%	16,37%	-1,31
MSCI Europe Small Cap en €			EAA Fund Europe Small Cap Equity	-16,49%	-15,86%	-15,86%	1,01%	32,65%	14,65%	
GAP				0,49%	-4,14%	-4,14%	1,93%	4,21%	0,52%	
Morningstar Category Average				-18,98%	-19,63%	-18,67%	-0,53%	32,73%	12,58%	
GAP				3,49%	-0,37%	-1,33%	1,45%	-6,10%	3,78%	
ABN AMRO HERMES EUROPEAN EQUITIE	47,24	**		-14,61%	-14,16%	-14,16%	-7,83%	8,94%	14,80%	-0,94
MSCI EUROPE €			EAA Fund Europe Large Cap Growth Equity	-11,49%	-9,94%	-11,94%	0,71%	16,44%	14,23%	
GAP				-3,12%	-4,22%	-2,22%	-8,54%	-7,50%	0,57%	
Morningstar Category Average				-14,15%	-11,32%	-11,16%	-1,64%	20,37%	10,43%	
GAP				0,46%	-2,84%	-0,98%	-6,19%	-13,43%	4,37%	
ABN AMRO PZENA EUROPEAN EQUITIES	47,93	***		-16,83%	-17,25%	-17,39%	2,27%	8,89%	16,69%	-1,21
MSCI EUROPE €			EAA Fund Europe Large Cap Value Equity	-11,32%	-10,57%	-10,57%	1,13%	16,93%	14,22%	
GAP				-5,51%	-6,68%	-6,82%	1,14%	-7,04%	2,47%	
Morningstar Category Average				-12,57%	-14,81%	-14,41%	-3,44%	8,94%	11,32%	
GAP				-4,26%	-2,44%	-2,98%	5,71%	-0,05%	5,37%	
ABN AMRO WMIL EUROPEAN EQUITIES	241,89	****		-13,47%	-12,74%	-12,74%	2,87%	34,11%	13,54%	-0,95
MSCI EUROPE €			EAA Fund Europe Large Cap Growth Equity	-11,32%	-10,57%	-10,57%	1,13%	16,93%	14,22%	
GAP				-2,16%	-2,17%	-2,17%	1,74%	17,18%	0,69%	
Morningstar Category Average				-14,15%	-11,32%	-11,16%	-3,64%	20,37%	10,43%	
GAP				0,68%	-1,42%	-1,58%	6,51%	13,74%	3,11%	
ABN AMRO ALGER US EQUITIES	461,73	****		-14,86%	-5,84%	-5,63%	29,27%	85,73%	18,16%	0,66
MSCI USA €			EAA Fund US Large-Cap Growth Equity	-12,42%	-0,25%	-0,25%	21,27%	74,54%	14,91%	
GAP				-2,43%	-5,59%	-5,38%	8,00%	11,19%	3,25%	
Morningstar Category Average				-14,59%	-6,75%	-0,96%	18,75%	69,05%	12,28%	
GAP				-0,04%	-0,91%	-4,67%	10,52%	16,68%	5,88%	
ABN AMRO ARISTOTLE US EQUITIES	1 145,47	****		-11,15%	-5,31%	-5,31%	18,72%	70,99%	15,43%	-0,68
MSCI USA €			EAA Fund US Large-Cap Blend Equity	-12,42%	-0,25%	-0,25%	21,27%	74,54%	14,91%	
GAP				1,27%	-5,06%	-5,06%	-1,60%	-3,54%	0,52%	
Morningstar Category Average				-13,07%	-2,99%	-2,65%	15,61%	59,25%	11,52%	
GAP				1,92%	-2,32%	-2,66%	4,16%	11,75%	3,92%	
AA MMF - Single Manager										
ABN AMRO ARISTOTLE US EQUITIES (USD)	1 129,47	****		-12,56%	-9,80%	-9,80%	19,69%	41,60%	15,43%	-0,68
MSCI USA $			EAA Fund US Large-Cap Blend Equity	-13,61%	-5,64%	-5,64%	27,62%	44,80%	14,91%	
GAP				1,25%	-4,76%	-4,76%	-7,91%	-3,20%	0,52%	
Morningstar Category Average				-14,44%	-7,64%	-7,33%	21,69%	32,11%	11,52%	
GAP				1,88%	-2,15%	-2,47%	-2,03%	9,48%	3,92%	
ABN AMRO BOSTON PARTNERS US SMALL COMPANIES EQUITIES	8,59	**		-16,89%	-19,97%	-19,97%	4,73%	31,43%	17,17%	-1,25
MSCI USA Small Cap en €			EAA Fund US Small-Cap Equity	-17,59%	-5,89%	-5,89%	19,44%	54,25%	17,07%	
GAP				0,94%	-9,69%	-9,84%	-13,71%	-10,82%	0,10%	
Morningstar Category Average				-19,00%	-6,23%	-5,80%	17,32%	44,84%	16,26%	
GAP				0,45%	-9,52%	-9,77%	-9,08%	-11,41%	0,98%	
ABN AMRO PZENA US EQUITIES	451,53	**		-16,52%	-18,36%	-18,35%	7,72%	38,38%	18,11%	-0,93
MSCI USA €			EAA Fund US Large-Cap Value Equity	-12,42%	-0,25%	-0,25%	21,27%	74,54%	14,91%	
GAP				-4,09%	-18,11%	-18,10%	-11,55%	-36,16%	3,20%	
Morningstar Category Average				-12,29%	-5,03%	-4,96%	12,84%	47,65%	11,80%	
GAP				-4,23%	-13,33%	-13,39%	-5,12%	-9,27%	6,31%	
ABN AMRO LOOMIS SAYLES US EQUITIES (EUR)	142,81	****		-11,48%	1,89%	1,89%	31,98%	108,02%	16,40%	-1,20
MSCI USA €			EAA Fund US Large-Cap Growth Equity	-12,43%	-0,25%	-0,25%	21,28%	74,55%	14,92%	
GAP				0,97%	2,10%	2,10%	10,81%	33,46%	1,48%	
Morningstar Category Average				-14,59%	0,75%	0,96%	18,75%	69,03%	12,28%	
GAP				3,14%	1,10%	0,93%	13,21%	39,00%	4,11%	
ABN AMRO TCW US EQUITIES	179,11	*		-16,72%	-13,44%	-13,44%	5,33%	32,82%	16,91%	-0,94
MSCI USA €			EAA Fund US Large-Cap Value Equity	-12,42%	-0,25%	-0,25%	21,27%	74,54%	14,91%	
GAP				-4,29%	-13,19%	-13,19%	-16,14%	-41,72%	1,99%	
Morningstar Category Average				-12,13%	-5,03%	-4,96%	12,84%	47,65%	11,80%	
GAP				-4,29%	-8,41%	-8,48%	-7,51%	-14,83%	5,11%	
ABN AMRO SCHRODER EURO CORPORATE BONDS	10,87	*****		-1,88%	-2,96%	-2,96%	8,21%	19,94%	3,96%	+1,74
IBOXX EURO CORP. ALL MATS			EAA Fund EUR Corporate Bond	-0,63%	-1,29%	-1,29%	5,83%	13,76%	1,94%	
GAP				-1,26%	-1,67%	-1,67%	2,39%	6,16%	0,04%	
Morningstar Category Average				-1,00%	-2,13%	-2,27%	4,20%	10,76%	2,07%	
GAP				0,88%	-0,84%	-0,69%	4,01%	9,17%	0,09%	
ABN AMRO GLOBAL SUSTAINABLE EQUITIES	241,82	****		-11,24%	-3,01%	-3,01%	12,25%	43,33%	11,94%	-0,36
MSCI WORLD €			EAA Fund Global Large-Cap Blend Equity	-12,03%	-4,11%	-4,11%	14,16%	50,63%	12,23%	
GAP				0,78%	0,30%	0,30%	-1,90%	-9,32%	-0,29%	
Morningstar Average				-12,60%	-8,12%	-7,91%	6,04%	32,71%	9,77%	
GAP				1,36%	4,31%	4,10%	6,21%	8,56%	2,17%	
ABN AMRO BLACKROCK ASIA PACIFIC EX-JAPAN EQUITIES (USD)	35,77	**		-7,45%	-15,54%	-15,54%	4,28%	30,28%	15,15%	-1,31
MSCI AC FAR EAST EX JP US			EAA Fund Asia ex Japan Equity	-8,66%	-14,37%	-14,37%	28,80%	20,31%	15,38%	
GAP				1,21%	-1,16%	-1,16%	-24,52%	-9,97%	-0,24%	
Morningstar Category Average				-9,14%	-17,29%	-17,01%	20,56%	16,44%	11,47%	
GAP				1,69%	1,74%	1,47%	8,24%	13,84%	3,68%	
ABN AMRO INSIGHT EURO CORPORATE BONDS	41,64	****		-0,71%	-1,47%	-1,47%	8,81%	NA	3,82%	-0,36
IBOXX EURO CORP. ALL MATS			EAA Fund EUR Corporate Bond	-0,63%	-1,29%	-1,29%	5,83%		1,94%	
GAP				-0,08%	-0,18%	-0,18%	2,98%		-0,12%	
Morningstar Category Average				-1,00%	-2,13%	-2,27%	4,20%		2,07%	
GAP				0,30%	0,66%	0,80%	4,61%		1,74%	
ABN AMRO WILLIAM BLAIR EMERGING MARKET EQUITIES (USD)	355,26	**		-6,82%	-10,09%	-10,09%	15,99%	NA	15,74%	-1,20
MSCI EM US			EAA Fund Global Emerging Markets Equity	-7,47%	-14,58%	-14,58%	30,39%		15,04%	
GAP				0,65%	-3,51%	-3,51%	-14,40%		0,69%	
Morningstar Category Average				-7,85%	-16,68%	-16,50%	23,05%		10,41%	
GAP				1,03%	-1,41%	-1,59%	-7,06%		5,33%	
ABN AMRO NUMERIC EMERGING MARKET EQUITIES(USD)	349,26	*****		-6,56%	-17,39%	-17,28%	15,65%	NA	15,28%	-1,22
MSCI EM US			EAA Fund Global Emerging Markets Equity	-7,47%	-14,58%	-14,58%	30,39%		15,05%	
GAP				-2,08%	-2,78%	-2,76%	-14,44%		0,22%	
Morningstar Category Average				-7,85%	-16,68%	-16,50%	23,05%		10,41%	
GAP				1,29%	0,68%	0,86%	-7,06%		4,47%	
ABN AMRO EDENTREE EUROPEAN SUSTAINED EQUITIES	128,71	*		-11,84%	-12,57%	-12,57%	NA	NA	NA	-1,00
MSCI EUROPE €			EAA Fund Europe Large-Cap Blend Equity	-11,32%	-10,57%	-10,57%				
GAP				0,28%	-2,00%	-2,00%				
Morningstar Category Average				-13,56%	-13,33%	-12,81%				
GAP				3,52%	0,76%	0,26%				
ABN AMRO PARNASSUS US SUSTAINABLE EQUITIES	185,09	-		-8,52%	-0,88%	-0,88%	NA	NA	NA	0,36
MSCI USA US			EAA Fund US Large-Cap Blend Equity	-13,61%	-5,64%	-5,64%				
GAP				3,89%	4,06%	4,06%				
Morningstar Category Average				-14,44%	-7,64%	-7,31%				
GAP				4,53%	6,67%	6,35%				
ABN AMRO AMUNDI EUROPEAN EQUITIES	367,34	-		-13,55%	-14,24%	-14,24%	NA	NA	NA	-0,93
MSCI EUROPE €			EAA Fund Europe Large-Cap Blend Equity	-11,32%	-10,57%	-10,57%				
GAP				-2,33%	-3,67%	-3,67%				
Morningstar Category Average				-13,56%	-13,33%	-12,81%				
GAP				0,06%	-0,91%	-1,41%				
ABN AMRO M&G EMERGING MARKET EQUITIES	74,06	-		-9,65%	-15,66%	-15,66%	NA	NA	NA	-1,21
MSCI EM $			EAA Fund Global Emerging Markets Equity	-7,47%	-14,58%	-14,58%				
GAP				-2,37%	-1,21%	-1,21%				
Morningstar Category Average				-7,85%	-16,68%	-16,50%				
GAP				-1,00%	0,99%	0,81%				

Les performances d'investissement

	NET ASSET	MORNINGSTAR au 31/12/2015		PERFORMANCES					VOLATILITY	SHARPE RATIO
	IN HOLDING PORTFOLIO CURRENCY	NOTATION OVERALL	CATEGORY	3 MONTHS	YTD	1 YEAR	3 YEARS	5 YEARS	3 YEARS	1 YEAR
EQUITIES										
ABN AMRO FRENCH EQUITIES	136,73	****		**-16,89%**	**-15,74%**	**-15,74%**	**1,35%**	**15,05%**	**14,74%**	**-1,01**
CAC 40				-13,65%	-8,88%	-8,88%	9,57%	23,64%	15,60%	
GAP			EAA Fund France Large-Cap Equity	*-3,23%*	*-6,86%*	*-6,86%*	*-8,23%*	*-8,59%*	*-0,86%*	
Morningstar Category Average				-15,48%	-13,62%	-13,96%	1,25%	16,53%	*11,75%*	
GAP				*-1,41%*	*-2,11%*	*-1,78%*	*0,10%*	*-1,47%*	*2,99%*	
ABN AMRO TOTAL RETURN GLOBAL EQUITIES (R)	64,94	**		**-9,58%**	**-9,67%**	**-9,67%**	**-7,19%**	**-6,90%**	**7,74%**	**-1,04**
EURIBOR 6 MOIS CAPITALISE + 2000p				-5,83%	-1,85%	-1,85%	7,32%	12,12%	4,84%	
GAP			EAA Fund EUR Flexible Allocation - Global	*-3,75%*	*-7,82%*	*-7,82%*	[illegible]	[illegible]	*2,90%*	
Morningstar Category Average				-8,06%	-8,78%	-8,71%	-2,75%	4,11%	*5,31%*	
GAP				*-1,52%*	*-0,89%*	*-0,96%*	*-4,40%*	*-11,01%*	*2,43%*	
ABN AMRO GLOBAL DIVIDEND EQUITIES	32,78	***		**-5,45%**	**-4,54%**	**-4,54%**	**7,87%**	**NA**	**11,58%**	**-0,41**
MSCI AC WORLD US en €				-11,35%	-4,85%	-4,85%	15,11%		12,10%	
GAP			EAA Fund Global Equity Income	*2,89%*	*0,31%*	*0,31%*	*-7,25%*		*-0,52%*	
Morningstar Category Average				*+9,80%*	*-7,08%*	*-6,52%*	*5,21%*		*8,50%*	
GAP				*1,34%*	*2,54%*	*2,39%*	*2,65%*		*3,08%*	
MONEY/BONDS/CONVERTIBLE										
ABN AMRO EURO SUSTAINABLE MONEY MARKET	184,31	-		**-0,10%**	**-0,44%**	**-0,44%**	**-1,04%**	**-1,01%**	**0,02%**	**-5,33**
EONIA capi				*-0,09%*	*-0,37%*	*-0,37%*	*-1,04%*	*-1,05%*	*0,01%*	
GAP			EAA Fund EUR Money Market - Short Term	*-0,01%*	*-0,07%*	*-0,07%*	*0,00%*	*0,04%*	*0,00%*	
Morningstar Category Average				*-0,10%*	*-0,55%*	*-0,54%*	*-1,18%*	*-0,96%*	*0,07%*	
GAP				*0,00%*	*0,18%*	*0,10%*	*0,14%*	*-0,09%*	*-0,05%*	
ABN AMRO EURO SHORT TERM BONDS	170,89	****		**-0,70%**	**-1,09%**	**-1,09%**	**-0,02%**	**0,78%**	**0,16%**	**-5,55**
EONIA capi + 50 bp (since 01/07/2013)				*-0,68%*	*-0,33%*	*-0,33%*	*-0,92%*	*-0,73%*	*0,01%*	
GAP			EAA Fund EUR Ultra Short-Term Bond	*-0,62%*	*-0,77%*	*-0,77%*	*0,90%*	*1,51%*	*0,15%*	
Morningstar Category Average				*-0,37%*	*-0,92%*	*-0,91%*	*-0,99%*	*-0,13%*	*0,29%*	
GAP				*-0,33%*	*-0,19%*	*-0,19%*	*0,97%*	*0,91%*	*-0,14%*	
ABN AMRO TOTAL RETURN GLOBAL BONDS (R)	149,15	***		**-0,95%**	**-2,39%**	**-2,39%**	**2,34%**	**7,17%**	**1,25%**	**-2,77**
EURO MTS 5/7 ans				*-0,58%*	*-1,13%*	*-1,13%*	3,50%	17,98%	1,84%	
GAP			EAA Fund EUR Diversified Bond	*-0,37%*	*-1,27%*	*-1,27%*	*-1,16%*	*-10,80%*	*-0,59%*	
Morningstar Category Average				*-0,34%*	*-1,54%*	*-1,65%*	1,19%	9,50%	*1,75%*	
GAP				*-0,62%*	*-0,85%*	*-0,73%*	*1,16%*	*-2,33%*	*-0,51%*	
ABN AMRO GLOBAL HIGH YIELD 2021	101,44	-		**-1,22%**	**-1,38%**	**-1,38%**	**10,90%**	**NA**	**2,89%**	**-1,33**
OAT FRANCE 3,25% a echeance 25 Octobre 2021			EAA Fund Fixed Term Bond	0,25%	0,06%	0,06%	2,18%		1,52%	
Ecart				*-1,47%*	*-1,43%*	*-1,43%*	*8,73%*		*1,37%*	
ABN AMRO EURO SUSTAINABLE BONDS (R)	8,23	*		**-0,72%**	**-1,01%**	**-1,01%**	**-2,41%**	**-6,46%**	**0,94%**	**-1,55**
TEC 10 capi				*-0,63%*	*-1,29%*	*-1,29%*	0,87%	3,43%	1,58%	
GAP			EAA Fund EUR Flexible Bond	*-0,09%*	*-0,72%*	*-0,72%*	*-4,28%*	*-9,89%*	*-0,64%*	
Morningstar Category Average				*-1,61%*	*-2,92%*	*-3,09%*	2,49%	8,80%	*2,07%*	
GAP				*0,89%*	*0,91%*	*1,08%*	*-5,44%*	*-15,26%*	*-1,08%*	
NEUFLIZE INCOME EURO	66,46	-		**-0,52%**	**-1,86%**	**-1,86%**	**2,83%**	**1,65%**	**1,90%**	**-0,58**
EURIBOR 6 MOIS CAPITALISE				*-3,78%*	*-3,65%*	*-3,65%*	10,23%	11,27%	0,01%	
Ecart			EAA Fund Global Bond - EUR Based	*3,26%*	*1,78%*	*1,78%*	*-7,31%*	*-9,63%*	*1,89%*	
Moyenne de la Categorie Morningstar				*+0,47%*	*-1,93%*	*-1,91%*	0,06%	6,58%	*1,30%*	
Ecart				*-0,05%*	*0,06%*	*0,04%*	*2,87%*	*-4,93%*	*0,60%*	
ABN AMRO EUROPEAN CONVERTIBLES	172,85	****		**-5,36%**	**-8,31%**	**-8,31%**	**-6,92%**	**3,72%**	**6,01%**	**-1,50**
TR CV EUROPE FOCUS HEDGED (EUR)				*-4,65%*	*-5,48%*	*-5,48%*	*-6,52%*	0,49%	4,67%	
GAP			EAA Fund Convertible Bond - Europe	*-0,71%*	*-2,83%*	*-2,83%*	*-0,39%*	*3,23%*	*1,34%*	
Morningstar Category Average				*-6,30%*	*+7,83%*	*+7,74%*	*-4,55%*	3,39%	*5,03%*	
GAP				*0,94%*	*-0,48%*	*-0,57%*	*-2,37%*	*0,33%*	*0,98%*	
ABN AMRO GLOBAL CONVERTIBLES	197,30	****		**-6,66%**	**-7,95%**	**-7,95%**	**-0,18%**	**10,94%**	**5,05%**	**-1,39**
TR CV GLOBAL FOCUS HEDGED (EUR)				*-5,44%*	*-5,45%*	*-5,45%*	*-0,73%*	7,72%	4,82%	
GAP			EAA Fund Convertible Bond - Global, EUR Hedged	*-1,12%*	*-2,50%*	*-2,50%*	*0,55%*	*3,22%*	*0,23%*	
Morningstar Category Average				*+6,60%*	*+6,93%*	*+6,82%*	*-2,08%*	4,53%	*4,97%*	
GAP				*0,05%*	*-1,05%*	*-1,13%*	*1,90%*	*6,35%*	*0,08%*	
ABN AMRO EUROPEAN CONVERTIBLES MODERATE	49,82	***		**-3,67%**	**-6,86%**	**-6,86%**	**-3,67%**	**3,19%**	**3,69%**	**-2,31**
75%*TR CV EUROPE FOCUS HEDGED € + 25%JPM MAG CREDIT BBB 3-5Y				*-3,63%*	*-4,35%*	*-4,35%*	*-3,86%*	4,10%	3,57%	
GAP			EAA Fund Convertible Bond - Europe	*-0,04%*	*-2,51%*	*-2,51%*	*0,19%*	*-0,90%*	*0,03%*	
Morningstar Category Average				*-6,30%*	*+7,83%*	*+7,74%*	*-4,55%*	3,39%	*5,03%*	
GAP				*2,62%*	*0,96%*	*0,87%*	*0,88%*	*-0,20%*	*-1,44%*	
ABSOLUTE RETURN										
ABN AMRO MULTI-ASSET MODERATE	72,42	**		**-4,09%**	**-5,65%**	**-5,65%**	**-4,01%**	**-1,93%**	**2,59%**	**-2,33**
EONIA capi + 200 bp				*-2,07%*	*-1,42%*	*-1,42%*	1,96%	6,11%	1,58%	
GAP			EAA Fund EUR Cautious Allocation - Global	*-2,02%*	*-4,22%*	*-4,22%*	*-5,99%*	*-8,03%*	*1,01%*	
				+3,61%	*-4,93%*	*-4,92%*	*-1,29%*	4,80%	*2,58%*	
GAP				*-0,48%*	*-0,71%*	*-0,72%*	*-2,74%*	*-6,72%*	*0,01%*	
DIVERSIFIED										
ABN AMRO SUSTAINABLE MODERATE PROFILE	31,80	***		**-4,73%**	**-5,01%**	**-5,01%**	**-0,17%**	**4,89%**	**4,13%**	**-1,44**
25% EURO STOXX + 30% EONIA Capi + 45% EMTS 3-5Y				*-2,97%*	*-3,39%*	*-3,39%*	1,53%	9,26%	3,94%	
GAP			EAA Fund EUR Cautious Allocation	*-1,77%*	*-1,62%*	*-1,62%*	*-1,70%*	*-4,38%*	*0,19%*	
Morningstar Category Average				*-3,76%*	*-4,95%*	*-4,80%*	*-0,78%*	5,10%	*2,70%*	
GAP				*-0,97%*	*-0,06%*	*-0,20%*	*0,60%*	*-0,12%*	*1,43%*	
ABN AMRO SUSTAINABLE BALANCED PROFILE	73,51	***		**-9,34%**	**-9,60%**	**-9,60%**	**-2,33%**	**5,68%**	**7,96%**	**-1,38**
50% EURO STOXX + 30% EONIA Capi + 20% EMTS 3-5Y				*-6,48%*	*-6,52%*	*-6,52%*	1,99%	11,75%	7,65%	
GAP			EAA Fund EUR Moderate Allocation	*-2,87%*	*-3,08%*	*-3,08%*	*-4,32%*	*-5,87%*	*0,30%*	
Morningstar Category Average				*+7,38%*	*-8,56%*	*-8,21%*	*-0,82%*	7,57%	*8,40%*	
GAP				*-1,96%*	*-1,04%*	*-1,39%*	*-1,51%*	*-1,69%*	*2,56%*	
ABN AMRO SUSTAINABLE DYNAMIC PROFILE	17,39	***		**-13,05%**	**-13,25%**	**-13,25%**	**-3,28%**	**8,56%**	**12,00%**	**-1,25**
75% EURO STOXX + 10% EONIA Capi + 15% EMTS 3-5Y				*-9,71%*	*-9,62%*	*-9,62%*	2,49%	15,76%	11,45%	
GAP			EAA Fund EUR Aggressive Allocation	*-3,34%*	*-3,63%*	*-3,63%*	*-5,77%*	*-7,20%*	*0,55%*	
Morningstar Category Average				*-11,36%*	*-11,69%*	*-11,13%*	*-1,51%*	10,28%	*8,00%*	
GAP				*-1,69%*	*-1,56%*	*-2,12%*	*-1,78%*	*-1,72%*	*4,00%*	

Les performances d'investissement

Marketing et développement commercial

Les entités du groupe ABN AMRO, tant dans la banque privée que dans la banque de détail, ont souffert de l'environnement social.

Les solutions d'investissement ont enregistré une décollecte nette sur 2018 de – 500 millions d'euros, dont – 268 millions de décollecte interne, principalement sur ABN AMRO Retail Pays-Bas dans les fonds profilés (- 382 millions), sur la gamme française (- 268 millions) due à la cession des portefeuilles clients détenant moins de 500 K€ d'actifs financiers ainsi qu'en raison de la cession d'ABN AMRO Luxembourg. Il est en revanche enregistré une collecte de 432 millions sur ABN AMRO banque privée aux Pays-Bas.

- **ABN AMRO MeesPierson**
  - Il est enregistré un afflux important des DPM Sustainable Funds Mandate dont 24 % sur la plateforme AAMMF mais une importante décollecte sur les DPM Multi-Manager Mandate (impact de 75 %).

- **ABN AMRO Retail & Pension Services**
  - AA Profielfondsend enregistre une décollecte de – 202 millions d'euros YTD et Lifecycle Fondsen une décollecte de – 56 millions.

- **ABN AMRO VERZEKERINGEN**
  - Une sortie structurelle annuelle de – 116 millions dans les AAV Profiedlfondsen

- **Banque Neuflize OBC**
  - Une collecte importante dans les single Manager Funds contrebalancée par une décollecte significative dans les fonds de mandats.
  - L'impact de la cession des portefeuilles clients inférieurs à 500 K€ est de – 111 millions.

- **Bethmann Bank**
  - Enregistrement des deux premiers DPM MMM pour un montant d'un million chacun

- **ABN AMRO Private Banking Belgium**
  - Décollecte de – 24 millions d'euros dans Comfort Invest et une collecte de 42 millions d'euros dans le DPM MMM.

- **ABN AMRO Guernsey**
  - Trois actions stratégiques ont été définies : coopérer sur la recherche de gérants, communiquer sur les informations commerciales et transférer les fonds de fonds dans la Sicav AAMMF.

- **MoneYou**
  - Collecte de 18 millions dans les AA Profielfondsen
  - Lancement du fonds ABN AMRO Profilfonds Nachhaltig

- **Prospery / Kendu**
  - Préparation du lancement de Kendu avec une offre de fonds profilés

Marketing et développement commercial

- S'agissant de la **distribution externe**, des plans d'actions ont été mis en place avec succès pour la cession de la gestion directe et les stratégies exclusives. Des succès internationaux ont également été enregistrés dans les pays non francophones. De nouveaux fonds ont collecté tant au travers des clients existants que de nouveaux, une diversification des produits a été proposée et un pipeline présentant de réelles opportunités pour 2019 a été construit.

- Il a été répondu à 25 **due-diligences** pour référencement de fonds. Si l'on se concentre sur les types d'opportunités, il y a eu 11 due diligences prospects (2) et cross selling (9). La contribution des due-diligences en terme de collecte est de 240 millions.

- Il a été répondu à 8 **appels d'offre** dont 50 % pour des montants allant de 100 à 300 millions d'euros, un pour un montant compris entre 50 et 100 millions d'euros et 3 avec des seuils inférieurs à 10 millions d'euros. 5 d'entre eux concernaient des délégations exclusives. Les segments de clientèle sont les caisses de retraite, les compagnies d'assurance et les family office. AAIS a passé l'oral pour deux d'entre eux.

- Un objectif de collecte de 264 millions d'euros a été fixé pour la distribution interne en 2019 répartis entre la France, les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne. L'objectif pour la distribution externe est de 550 millions d'euros, principalement focalisé sur les tiers-distributeurs. Enfin, s'agissant de la plateforme de distribution, la cible est de 500 millions d'euros sous la forme de partenariats stratégiques en dotant les tiers-distributeurs d'une plateforme d'architecture ouverte, tant en France, qu'au Royaume-Uni, en Allemagne, en Italie, en Suisse, en Espagne, en Asie ou encore les pays nordiques.

Organisation et projets

AAIS s'est particulièrement impliquée au cours de l'année 2018 dans le transfert de ses activités de gestion directe chez Candriam par la mise en place d'une délégation de gestion sur les fonds ouverts et en transférant le personnel dédié à ces activités.

L'évolution de la gamme de produits s'est par ailleurs poursuivie tout au long de l'année au travers de fusions, liquidations ou création de nouveaux fonds.

Les équipes se sont également fortement investies dans la mise en œuvre d'un certain nombre de projets tels que le déploiement de Salesforces (CRM), l'implémentation de RiskMetrics pour le risk management, l'automatisation et la rationalisation des processus d'ODD et de MDD via un outil dédié ainsi que des négociations exclusives en cours dans le cadre du processus de sélection du Portfolio Management System.

Les KPI de nos fournisseurs de services sont en ligne avec les objectifs annuels, confirmant un cadre de travail solide.

La mise en place en 2017 d'un nouveau cadre de gestion des incidents et la sensibilisation du personnel tout au long de l'année a permis un nombre d'incidents opérationnels limité, inférieur à 2017. Les pertes annuelles s'élèvent à 2,65 % du RCSA.

Enfin, il est prévu le transfert des fonds français au Luxembourg au cours du 1er semestre 2019.

Compliance et contrôle interne

L'équipe de la Conformité et du Contrôle Interne fait partie de la deuxième ligne de défense de l'organisation d'ABN AMRO Investment Solutions, dans le respect du principe des " 3 lignes de défense " appliqué au sein du Groupe ABN AMRO.

La fonction de Conformité est assurée par le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne, au sein d'une équipe de 4 personnes chargée de mener à bien ses différentes missions :

- Vérification et évaluation de l'adéquation et de l'efficacité du système de conformité ;
- Conseil et assistance de la direction générale et des collaborateurs dans le cadre de leurs missions, dans le respect de leurs obligations professionnelles.

En parallèle, en 2018, l'équipe de Conformité & Contrôle a concentré ses efforts sur les sujets suivants :

- Accompagnement permanent des équipes opérationnelles, sur une approche de conseil, sur les projets réglementaires (MIFID 2, GDPR, Money Market Fund Regulation, Benchmark Regulation...) et contribution à leur implémentation ;
- Accompagnement des équipes de la 1ère ligne de défense dans l'utilisation de l'outil de suivi des risques et contrôles d'ABN AMRO, AGRC ("ABN AMRO Governance Risk and Control"). Cet outil centralise à la fois les résultats des contrôles, les évaluations périodiques des risques, le suivi des plans d'action et l'enregistrement des incidents opérationnels.
- Finalisation du déploiement du système d'outils de détection des abus de marché (BTCA) et poursuite de l'amélioration de la procédure interne grâce à des scenarii adaptés aux activités de la société de gestion ;
- Participation à la revue de l'organisation des risques opérationnels, afin de respecter pleinement les orientations du Groupe et d'améliorer l'efficacité de la gestion des incidents et du suivi des mesures correctives à mettre en place ;
- Amélioration des procédures KYC et KYD conformément aux exigences de MIFID 2 et de la CAAML policy du Groupe ABN AMRO ;
- Renforcement du dispositif de contrôle de la société de gestion d'actifs en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Au cours de l'année 2019, le département Conformité & Contrôle Interne continuera :

- ses missions fondamentales de conseil et de contrôle ;
- ses conseils relatifs à la mise en œuvre des nouvelles réglementations ;
- son soutien continu aux collaborateurs et à la direction générale sur les sujets liés aux processus réglementaires mis à jour ou créés ;
- la formation du personnel aux questions réglementaires.

Risques

La Direction des risques appartient à la deuxième ligne de défense d'ABN AMRO Investment Solutions en application du principe des «3 lignes de défense» appliqué à l'ensemble du groupe ABN AMRO.

Les fonctions de gestion des risques sont gérées par un responsable des risques et des due-diligences opérationnelles, secondé par 2 gestionnaires des risques (et 2 analystes ODD):

- Définition du plan de gestion des risques
- Mise en œuvre du cadre de risque d'investissement
- Définition du budget de risque interne
- Contrôles quotidiens et mensuels
- Rapports mensuels présentés au Directoire ou escalade ad hoc si nécessaire

En 2018, la décision a été prise de scinder les due-diligences opérationnelles (ODD) et le risque. Le recrutement d'un nouveau responsable de la gestion des risques est en cours. Ce recrutement réalisé, l'actuel responsable des risques et des ODD se concentrera exclusivement sur ces dernières.

Les principales missions et réalisations de l'équipe des risques en 2018 ont été les suivantes :

- Réorganisation du « comité brokers », avec une réduction du nombre de brokers et la création d'une liste dédiée aux ETF.
- Finalisation de la mise en œuvre de la nouvelle méthodologie de calcul des frais de gestion variables
- Participation (avec l'équipe informatique et l'équipe de gestion des données AAIS) à la mise en œuvre du serveur de licences de données Bloomberg. L'outil de risque interne a été modifié afin de le plugger sur la nouvelle base de données
- Mise en place d'un comité de valorisation (trimestriel ou ad hoc)
- Projet RiskMetric
- Revue et validation de la délégation de la gestion directe chez Candriam
- Amélioration de la structure du risque
- Contribution au projet Lux ManCo: projet de plan de gestion des risques (comme prévu par la CSSF).

Perspectives 2019

Les priorités pour l'année 2019 seront principalement alignées sur l'ambition d'ABN AMRO de développer son offre de produits et solutions « socialement responsables ».

A cet effet, quatorze nouveaux mandats ISR seront déployés sur notre plateforme de délégations, couvrant la plupart des classes d'actifs.

Au plan de la commercialisation externe, un effort particulier sera consacré à l'obtention de nouveaux mandats exclusifs, confiés à des « boutiques » de gestion. En outre, l'extension géographique de notre force de vente se poursuivra en Italie et dans les pays nordiques avec la mise en place de contrats de « third party marketing ».

Par ailleurs, la promotion de notre offre de « Fiduciary Management for Retail » sera un objectif majeur.

Enfin, la refonte du système d'informations se poursuivra par la mise en œuvre du nouvel outil de gestion des portefeuilles.

Filiale et participations – ABN AMRO ADVISORS

ABN AMRO Advisors – Performances

31st December 2018		2018	
Multi-Manager Eurotilt - Fixed Income	-1,3	-0,2	-1,1
Multi-Manager Eurotilt - Conservative	-3,5	-1,3	-2,2
Multi-Manager Eurotilt - Balanced Bonds	-5,2	-2,4	-2,8
Multi-Manager Eurotilt - Balanced Equity	-7,9	-3,9	-4,2
Multi-Manager Eurotilt - Growth	-10,4	-5,5	-5,2
Multi-Manager Eurotilt - Equities	-11,6	-6,6	-5,3
Sustainable Funds Eurotilt - Conservative	-2,6	-0,6	-1,9
Sustainable Funds Eurotilt - Balanced Bonds	-3,8	-1,7	-2,0
Sustainable Funds Eurotilt - Balanced Equity	-5,5	-3,2	-2,2
Sustainable Funds Eurotilt - Growth	-7,1	-4,8	-2,3
Sustainable Funds Eurotilt - Equities	-7,9	-5,9	-2,0
Comfort Advisory - Fixed Income	-1,6	-0,2	-1,5
Comfort Advisory - Conservative	-2,4	-1,3	-1,1
Comfort Advisory - Balanced Bonds	-3,2	-2,4	-0,8
Comfort Advisory - Balanced Equity	-4,3	-3,9	-0,3
Comfort Advisory - Growth	-5,6	-5,5	-0,1
Comfort Advisory - Equities	-6,2	-6,6	0,4
Sustainable Advisory - Fixed Income	-1,3	-0,2	-1,2
Sustainable Advisory - Conservative	-1,8	-1,3	-0,5
Sustainable Advisory - Balanced Bonds	-2,8	-2,4	-0,4
Sustainable Advisory - Balanced Equity	-4,3	-3,9	-0,4
Sustainable Advisory - Growth	-6,2	-5,5	-0,8
Sustainable Advisory - Equities	-7,3	-6,6	-0,7

Filiale et participations – ABN AMRO ADVISORS

ABN AMRO Advisors –Contribution à la performance

L'attribution de performance détaillée est disponible uniquement pour les Multi-Managers Mandates

	2018	
(contribution in bps)	RP3	RP4
Contribution Total	**-272**	**-394**
Contribution ABN AMRO	**-80**	**-74**
TAA	-47	-46
equities / regions	1	-3
fixed income / sectors	-49	-41
alternatives / sectors	15	16
Contribution AAIS/AAAdvisors	**-191**	**-319**
equities - style allocation		-28
equities - manager selection	-183	-298
fixed income - manager selection	-30	-15
alternatives - style allocation	7	7
alternatives - manager selection	15	15

ABN AMRO Advisors – Performance - Faits marquants

Les marchés financiers sont en grande partie en mode aversion au risque depuis avril / mai, ce qui a nui au rendement des fonds actifs en général et de MMM en particulier. En outre, le positionnement procyclique de MMM en faveur de la croissance, en ligne avec la politique d'investissement d'ABN AMRO, a nui au rendement relatif du dernier trimestre de l'année.

Ainsi, après avoir surperformé son indice de référence pendant trois années consécutives, MMM a terminé l'exercice 2018 avec une sous-performance importante.

Ce qui a marché et pourquoi ?

- La position relativement élevée du cash dans la trésorerie a contribué à réduire la sous-performance des marchés baissiers au dernier trimestre de l'année.
- La surpondération dans l'immobilier coté jusqu'en août a généré une surperformance.
- La répartition entre Alternatives et la sélection de gestionnaires sous-jacents dans les biens immobiliers cotés et les fonds de couverture ont eu une incidence positive sur la performance relative.

Ce qui n'a pas marché et pourquoi ?

- Le choix des gérants actions aux États-Unis et en Europe, et dans une moindre mesure en Asie et dans les marchés émergents, a été le principal détracteur. Non seulement les fonds actifs en général ont-ils tendance à sous-performer sur les marchés sans risque, mais la surpondération des gérants Deep Value a également nui au rendement relatif.
- La répartition tactique de l'actif, la surpondération des actions, mais surtout la sous-pondération des titres à revenu fixe, a contribué négativement aux performances relatives.
- La répartition hors indice de référence entre les obligations en euros, les obligations à haut rendement et les obligations des marchés émergents en euro a été un facteur négatif.
- La sélection des gérants en Euro Corporate Bonds et dans une moindre mesure en Euro Government Bonds a été un facteur contributif négatif.

Filiale et participations – ABN AMRO ADVISORS

ABN AMRO Advisors – Présentation de l'activité

La coopération du **« Retail Advisory »** avec ABN AMRO s'est poursuivie en 2018. AAAdvisors fait partie intégrante du Global Fund Center aux côtés du Fund Center Head Office et d'ABN AMRO Investment Solutions (AAIS). La principale activité du Retail Advisory a consisté à la mise en place de la GPSL (ABN AMRO Global Preferred Solutions List) d'ABN AMRO Global, AAAdvisors ayant conseillé la composition de la liste et s'est assuré de sa communication mensuelle auprès du réseau transfrontalier, incluant les modifications proposées et les propositions de remplacement. Par ailleurs, AAAdvisors s'est occupé du contenu des fonds sur le site IAC d'ABN AMRO.

Le Retail Advisory a également conseillé les « Advisory Model Portfolios (AMP's) d'ABN AMRO et leur communication. AAA a en outre pris la responsabilité directe en début d'année des portefeuilles « Comfort Advisory » et « Sustainable Advisory ». En 2018, les « Advisory Model Portfolios » (AMP's) ont sous-performé leur benchmark, bien que de manière relativement faible (moins de -1% pour les principaux profils de risque). Cette sous-performance a résulté principalement de la mise en œuvre en 2018 de la politique d'investissement d'ABN AMRO en faveur de la croissance et du risque.

Compte tenu de la «OnePrivateBank» ABN AMRO, AAAdvisors a activement contribué à l'alignement transfrontalier de l'offre de la « Target Investment Service ». Cela concernait principalement la préparation du déploiement des «Advisory Model Portfolios (AMP's)» et l'alignement des benchmarks transfrontaliers, à savoir l'harmonisation des profils de risques II (HARP II), au 1er janvier 2019. L'offre cible a été décidée par ABN AMRO, même s'il incombe aux pays de décider des offres spécifiques qu'ils souhaitent proposer à leurs clients.

L'année 2018 s'est avérée très difficile pour le **« portfolio Advisory »,** avec des résultats mitigés pour le Multi-Manager Mandate (MMM) et le Sustainable Funds Mandate(SFM), tous deux conseillés par AAAdvisors.

Après trois années de surperformance, MMM a fortement sous-performé son benchmark en 2018. Les portefeuilles modèles des principaux profils de risque ont accusé un retard de -3% à -4%. L'essentiel de la sous-performance s'est produit au quatrième trimestre 2018, lors de la chute des marchés boursiers. Conformément à la politique d'investissement d'ABN AMRO, le portefeuille était constitué de manière à permettre une croissance (cyclique) et à prendre des risques. Avec le retour des marchés financiers à la réduction du risque, les portefeuilles ont commencé à souffrir en avril / mai. Toutefois, c'est principalement la sélection des gérants actions qui a contribué à la sous-performance, en raison des caractéristiques cycliques des valeurs sélectionnées, pour lesquelles AAAdvisors a conseillé des positions surpondérées.

Compte tenu de leur axe de croissance structurel (durabilité), les Sustainable Funds Mandate ont moins souffert en 2018 que le Multi-Manager Mandate, bien que la répartition tactique de l'actif et l'aversion au risque des marchés lui aient été également préjudiciables. Les portefeuilles modèles des principaux profils de risque ont sous-performé de -2% à -2,5%. Les mid et small caps ont également sous-performé en 2018, autre facteur important de la sous-performance des SFM en 2018.

L'évolution des flux de clientèle aux Pays-Bas a constitué un développement important. Jusqu'au mois d'avril, MMM a accueilli de nouveaux clients, principalement en raison du transfert de clients du retail à la banque privée. Les flux ont ensuite commencé à s'inverser et en mai, MMM a subi la première perte nette de clients depuis le début 2017. ABN AMRO a commencé, fin 2017, à proposer des portefeuilles « durables » comme offre par défaut aux nouveaux clients fin 2017 et cela a commencé à porter ses fruits. Les sorties se sont accélérées en fin d'année avec le déclin de la performance dU MMM. Au total, MMM a perdu 5% de sa clientèle en 2018.

SFM a en revanche connu une forte croissance, principalement en raison de la campagne commerciale d'ABN AMRO mentionnée précédemment. En 2018, les SFM ont attiré 2 700 nouveaux clients, soit une croissance de 85%.

Filiale et participations – ABN AMRO ADVISORS

Perspectives 2019

Le point d'attention pour le **«Retail Advisory»** en 2019 sera la refonte de la « Global Preferred Solutions List » (GPSL) d'ABN AMRO. La première étape consistera à contribuer au développement d'une nouvelle stratégie de fonds avec ABN AMRO pour ensuite construire la nouvelle liste en coopération avec ABN AMRO et ABN AMRO Investment Solutions. La dernière étape proposera des remplacements et des Fund Snap Shots pour les nouveaux fonds de la liste GPSL.

Avec le déploiement transfrontalier de l'offre cible d'ABN AMRO, AAAdvisors renforcera le service auprès des pays du réseau ABN AMRO. Outre la GPSL, cela concernera également les Advisory Model Portfolios, d'abord déployés en Allemagne.

AAAdvisors s'attachera à fournir, dans le cadre du **«Portfolio Advisory»,** des rendements satisfaisants pour les portefeuilles modèles conseillés, dans le cadre de la politique d'investissement d'ABN AMRO. En outre, AAAdvisors continuera de mettre l'accent sur la communication avec ABN AMRO, essentielle après le challenge de 2018.

Tout comme pour Retail Advisory, le déploiement de l'Offre Target impliquera une coopération accrue avec les différents pays du réseau ABN AMRO. Ici aussi, la communication sera un élément clé.

Tant au niveau du Retail que du conseil, AAAdvisors contribuera activement au développement de l'investissement durable chez ABN AMRO, en sélectionnant par exemple des fonds durables supplémentaires avec ABN AMRO Investment Solutions et en contribuant au développement de nouvelles stratégies d'investissement durable.

AAADVISORS

ABN AMRO ADVISORS
Résultat des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	au 31/12/14	au 31/12/15	au 31/12/16	au 31/12/17	au 31/12/18
I Capital en fin d'exercice					
Capital social	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
Nombres des actions ordinaires existantes	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
II Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	600 000	3 690 000	3 335 000	3 050 001	3 050 000
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	166 701	387 605	238 613	69 800	84 645
Impôt sur les bénéfices	-72 115	81 568	94 651	23 264	23 701
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	238 816	306 037	143 962	46 536	60 944
Résultat distribué	240 000	320 000			
III Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provision	5,97	7,65	3,60	1,16	1,52
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5,97	7,65	3,60	1,16	1,52
Dividende attribué à chaque action	6	8	-	-	-
Dividende attribué à chaque action nouvelle					
IV Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)..					

ABN·AMRO Investment Solutions

Les comptes sociaux 2018

- Résultat des cinq derniers exercices
- Bilan
- Comptes de résultats
- Annexe
- Filiale et participations

ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES en euros

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018
I Capital en fin d'exercice					
Capital social	4 324 048	4 324 048	4 324 048	4 324 048	**4 324 048**
Nombres des actions ordinaires existantes	270 253	270 253	270 253	270 253	**270 253**
II Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	146 057 426	171 583 350	152 573 787	158 165 559	**136 145 769**
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortisse	28 002 765	34 000 386	38 763 398	26 693 872	**28 547 029**
Impôt sur les bénéfices	10 138 857	12 462 341	12 337 831	9 597 554	**9 527 626**
Participation des salariés due au titre de l'exercice	854 908	1 020 058	859 118	889 710	**331 425**
Résultat net	16 696 346	21 087 145	25 927 666	14 714 444	**20 219 410**
Résultat distribué	12 431 638				
III Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux	62,94	75,92	94,60	59,97	**69,15**
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortisse	61,78	78,03	95,94	54,45	**74,82**
Dividende attribué à chaque action	46,00	70,00	95,00	65,00	
Dividende attribué à chaque action nouvelle					
IV Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	118	121	103	106	93
Montant de la masse salariale de l'exercice	14 279 229	15 070 889	13 174 334	12 871 259	**12 821 304**
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	7 120 648	7 702 381	6 101 021	6 470 706	**6 610 529**
œuvres sociales).					

ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

BILAN au 31/12/2018

ACTIF (Montants en €)	Exercice N 31-12-2018 Brut	Amortiss. & dépréciations à déduire	Net	Exercice N-1 31-12-2017 Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles :				
Fonds commercial	6 367 872,58		6 367 872,58	6 367 872,58
Logiciels	2 899 321,27	2 899 321,27	0,00	317,48
Immobilisations en cours	710 523,60		710 523,60	24 307,71
Immobilisations corporelles	2 168 792,96	1 917 843,27	250 949,69	280 131,94
Immobilisations financières (1)	1 505 917,77	207 825,00	1 298 092,77	1 424 138,31
TOTAL I	13 652 428,18	5 024 989,54	8 627 438,64	8 096 768,02
Actif circulant				
Stocks & en-cours				
Avances & acomptes versés sur commandes	372,35		372,35	34 825,17
Créances (2) :				
- Clients & comptes rattachés	21 556 627,68		21 556 627,68	27 412 569,66
- Créances fiscales et sociales	44 573,35		44 573,35	136 023,13
- Autres	0,00		0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	7 115 395,62	98 345,50	7 017 050,12	5 641 064,31
Disponibilités	59 202 575,62		59 202 575,62	64 757 242,71
Charges constatées d'avance (2)	430 621,15		430 621,15	372 952,91
TOTAL II	88 350 165,77	98 345,50	88 251 820,27	98 356 677,94
TOTAL GENERAL (I+II)	102 002 593,95	5 123 335,04	96 879 258,91	106 453 445,96

PASSIF (Montants en €)	Exercice N 31-12-2018	Exercice N-1 31-12-2017
Capitaux propres		
Capital	4 324 048,00	4 324 048,00
Prime d'émission	2 292 639,20	2 292 639,20
Prime de fusion	11 659 473,11	11 659 473,11
Réserves :		
- Réserve légale	432 404,80	432 404,80
- Réserves réglementées		
- Autres (3)		
Report à nouveau	17 675 611,89	20 527 613,35
RESULTAT de l'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	20 219 410,29	14 714 443,54
Provisions réglementées		
Acompte sur dividende		
TOTAL I	56 603 587,29	53 950 622,00
Provisions pour risques € TOTAL II	5 376 739,03	4 511 961,00
Dettes (4)		
- Emprunts & Dettes assimilées		
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
- Avances & acptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	22 566 298,94	33 769 383,77
- Dettes fiscales et sociales	12 332 386,05	14 221 138,39
- Autres	247,60	370,80
Produits constatés d'avance (4)		
TOTAL III	34 898 932,59	47 990 892,96
TOTAL GENERAL (I+II+III)	96 879 258,91	106 453 445,96

Compte de résultat

ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

COMPTE DE RESULTAT au 31/12/2018

(Montants en €.)	**Exercice N** *31-12-2018*	**Exercice N-1** *31-12-2017*
Produits d'exploitation :	**137 968 952,58**	**158 785 772,76**
Production vendue de services :		
Activité de gestion de portefeuille	132 270 402,97	153 743 175,22
Activités accessoires	724 221,37	966 424,96
Autres	3 151 144,70	3 455 958,67
Montant net du Chiffre d'affaires	**136 145 769,04**	**158 165 558,85**
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 820 666,68	599 924,00
Autres produits	2 516,86	20 289,91
Charges d'exploitation :	**115 127 377,12**	**133 121 737,70**
Achats	76 071,01	117 746,16
Autres achats et charges externes	92 003 486,94	107 739 508,77
Impôts, Taxes & Versements assimilés	2 960 782,01	3 380 395,13
Salaires et Traitements	12 821 304,11	12 871 258,73
Charges sociales	6 610 529,45	6 470 705,66
Dotations aux amortiss. & aux provisions	289 234,72	2 238 120,28
Autres charges	365 968,88	304 002,97
RESULTAT D'EXPLOITATION	**22 841 575,46**	**25 664 035,06**
Produits financiers	**2 296 251,88**	**1 363 200,65**
Participation	545 737,50	182 250,00
Autres intérêts et produits assimilés	427 830,03	86 660,18
Différence positive de change	1 243 761,15	947 764,03
Reprises sur provisions et transferts de charges		146 031,56
Produits nets sur cessions de VMP	78 923,20	494,88
Charges financières	**1 653 532,10**	**1 825 528,04**
Dotations aux amortissements et provisions	256 637,31	23 425,00
Intérêts et charges assimilées	300 949,99	535 503,30
Différence négative de change	1 071 366,50	1 196 086,96
Charges nettes sur cessions de VMP	24 578,30	70 512,78
RESULTAT FINANCIER	**642 719,78**	**-462 327,39**
RESULTAT COURANT	**23 484 295,24**	**25 201 707,67**
Produits exceptionnels	**9 294 166,14**	**0,00**
Charges exceptionnelles	**2 700 000,00**	**0,00**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**6 594 166,14**	**0,00**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	**331 425,38**	**889 709,64**
Impôts sur les bénéfices	**9 527 625,71**	**9 597 554,49**
RESULTAT NET	**20 219 410,29**	**14 714 443,54**

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018

I – Faits marquants

A compter du 01-01-2018, la prestation de services fait par AAI5 concernant le calcul et la collecte des rétro-commissions des sociétés de gestion externes pour le groupe en France a été externalisée. Le nouveau prestataire gère également la facturation des fonds AAIS pour le groupe en France.

Au 30/06/18, AAIS a cédé à Candriam une partie de ses activités de gestion interne directe. Le périmètre porte sur 8 miliards de fonds maison et de mandats (partie institutionnel). Cela a généré le départ de 8 gérants chez Candriam .Le prix de cession net est de 6,6 M€. Les autres fonds français, hors ceux conseillés par la banque sont en délégation de gestion chez Candriam.

II – Principales règles d'évaluation et de présentation

Les comptes sociaux d'ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS relatifs à l'exercice 2018 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels prescrites par le Plan Comptable Général adapté aux Sociétés de Gestion de Portefeuille (réglement 2014-03 du 5 juin 2014).

Les comptes sont présentés sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles d'établissement et de présentation.

II.1- Principes comptables et méthodes d'évaluation

Conformément aux principes comptables applicables aux sociétés commerciales, les méthodes d'évaluation prennent en compte pour la majorité des opérations l'intention dans laquelle celles-ci ont été conclues. Les commissions sur activités de gestion de portefeuille (commissions de gestion sous mandats, de gestion OPC, de souscriptions ou de rachats et d'encours) sont enregistrées en produits et en charges en fonction de leur nature.

II.2- Valeur au bilan des titres de participation et des valeurs mobilières de placement

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à leur valeur d'inventaire.
La plus faible de ces valeurs est retenue au bilan. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
Les cessions ont porté sur les titres acquis ou souscrits à la date la plus ancienne en appliquant la règle FIFO.

II.3- Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur de réévaluation, nettes des amortissements cumulés.

Amortissements et dépréciations

Les terrains ne sont pas amortis.
Les amortissements sont calculés, suivant la méthode linéaire ou le système dégressif, sur la durée de vie probable des actifs concernés :

- Logiciels: 1 à 3 ans
- Installations Générales et Agencements: 5 à 10 ans
- Matériels de bureaux: 5 ans
- Matériels Informatiques: 3 à 5 ans
- Mobiliers: 2 à 5 ans
- Mobiliers et matériels d'occasion: 1 à 2 ans

II.4- Provisions

En application des articles 321-1 et suivants du règlement ANC n°2014-03 relatifs aux passifs, les provisions sont définies comme des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Un passif représentant une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette rubrique regroupe les provisions destinées à couvrir :

- des risques et des charges non directement liés à des opérations nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise.
- des risques et des charges liés à des opérations que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

Les provisions comprennent :

- les provisions pour risques divers et litiges
- les indemnités de fin de carrière versées lors des départs en retraite ainsi que les compléments de retraite versés à certains salariés
- les provisions pour médailles du travail dues conformément à la Convention Collective.

II.5 Engagements en matière de retraite et médailles du travail

- Les engagements sociaux non couverts par des cotisations versées à des fonds de retraite ou d'assurance sont provisionnés au passif du bilan. L'impact en résultat est comptabilisé dans les charges d'exploitation en dotation aux provisions.
- Les indemnités de fin de carrière versées lors des départs en retraite ainsi que les compléments de retraite (avantages postérieurs à l'emploi) versés à certains salariés sont évalués et provisionnés.
- Les engagements sont évalués selon une méthode actuarielle tenant compte d'hypothèses démographiques et financières telles que l'âge, l'ancienneté, la probabilité de présence à la date d'attribution de l'avantage et le taux d'actualisation. Ce calcul opère une répartition de la charge dans le temps en fonction de la période d'activité des membres du personnel (méthode des unités de crédits projetées). La comptabilisation des engagements tient compte de la valeur des actifs constitués en couverture des engagements et des éléments actuariels non reconnus.

Conformément à la recommandation ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013, les effets d'actualisation non encore comptabilisés en charge, compte tenu de l'ancienne méthode du corridor, ont été enregistrés à l'ouverture de l'exercice 2013 en capitaux propres (« Report à nouveau ») en respectant par ailleurs les règles liées aux changements de méthodes comptables, c'est-à-dire sans effet d'impôts. Depuis, les dotations et reprises de l'exercice (dont effets d'actualisation) sont enregistrés en résultat.

- Indemnités Fin de Carrière:
  Lors de la constitution des provisions en 2004, les charges sociales afférentes (loi Fillon) ont fait l'objet d'un étalement sur la durée résiduelle des engagements. Dans le cadre de la mise en œuvre de la recommandation ANC n°2013-02, les charges restant à étaler à l'ouverture de l'exercice 2013 ont été portées au compte de « report à nouveau ». Les charges de l'exercice sont donc de 4 ordres :
  - *Charge théorique du service*: charge normale de l'exercice telle que prise en compte dans le calcul de la provision
  - *Coût financier*: montant correspondant à une année de droit complémentaire acquis (total de la provision* taux d'actualisation)
  - *Prestations versées:* durant l'année concernée qui diminuent le montant de la charge annuelle déjà prise en compte par la charge théorique du service
  - *Perte actuarielle*: écart entre la provision en fin de période projetée et celle calculée (defined benefit obligation).

- Médaille du travail
  Les charges sont de 3 ordres :
  - *Charge théorique du service*: charge normale de l'exercice telle que prise en compte dans le calcul de la provision
  - *Coût financier*: montant correspondant à une année de droits complémentaires acquis (total de la provision* taux d'actualisation)
  - *Prestation*: montant des prestations versées durant l'année concernée qui diminue le montant de la charge annuelle déjà pris en compte par la charge théorique du service.

II.6- Frais de Personnel

La rubrique « salaires et traitements » intègre l'intéressement et le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) de 6 %, basé sur les rémunérations versées aux salariés, imputé sur l'impôt sur les bénéfices.

Conformément aux dispositions prévues par la directive européenne sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (directive AIFM), les dispositions suivantes sont applicables au sein de la société de gestion d'actifs, filiale de la banque NEUFLIZE OBC, au titre de l'année 2016:

Pour les salariés identifiés par les dispositions globales (prévues par le Groupe ABN AMRO):
En application des critères détaillés dans la Politique de Rémunération du Groupe NEUFLIZE OBC, les collaborateurs visés se voient appliquer les modalités suivantes quant au versement de leur rémunération variable éventuelle:

- la rémunération variable attribuée aux collaborateurs susvisés est divisée en deux parts, l'une dite « initiale » représentant 60% de l'ensemble, l'autre dite « différée » en représentant 40%
- la part différée est soumise à des conditions suspensives avant attribution
- les parts initiale et différée sont elles-mêmes scindées en deux parts égales: chacune comprend un versement de 50% en numéraire et de 50% en certificats de performance
- le règlement en numéraire des certificats de performance ne pourra s'effectuer qu'après le respect d'une durée de rétention de deux ans
- ces dispositions s'appliquent dès le 1er € de rémunération variable.

Pour les salariés identifiés par les dispositions locales (prévues par le Groupe NEUFLIZE OBC):
En application des critères détaillés dans la Politique de Rémunération du Groupe NEUFLIZE OBC, les collaborateurs visés se voient appliquer les modalités suivantes quant au versement de leur rémunération variable éventuelle:

- celles dont le montant brut est inférieur ou égal à 100K€ sont versées en numéraire en mars N+1
- celles dont le montant brut est compris entre 100K€ et 170K€ : versements de 100 K€ en mars N+1,d'1/3 du solde différé en mars N+2, d'1/3 en mars N+3 et 1/3 en mars N+4
- celles dont le montant brut est supérieur à 170 K€ : les dispositions globales prévues par le groupe ABN AMRO s'appliquent alors dès le 1€ de rémunération variable (voir précédent paragraphe)
- la part différée est soumise à des conditions suspensives avant attribution
- les parts initiale et différée sont elles-mêmes scindées en deux parts égales: chacune comprend un versement de 50% en numéraire et de 50% en certificats de performance
- le règlement en numéraire des certificats de performance ne pourra s'effectuer qu'après le respect d'une durée de rétention de deux ans.

La participation figure, après le résultat exceptionnel, sur la ligne « Participation des salariés aux fruits de l'expansion».

II.7- Intégration fiscale

Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, le taux normal de l'IS pour toutes les entreprises est fixé à 28,92 % dans la limite de 500 0000 € de bénéfice imposable et à 34,43 % au-delà de cette limite (après application d'une surtaxe de 3,3 % sur le taux de base) .

Depuis le 01/01/2016, les dividendes reçus de filiales détenues à plus de 95%, intégrées fiscalement, sont exonérés d'IS au titre du régime spécial mère-filiales, à l'exception d'une quote-part de frais et charges de 1%.
Les dividendes reçus de titres de participation sont exonérés d'IS, à l'exception d'une quote-part de frais et charges de 5%.
Les plus-values à long terme de cession de titres de filiales et participations sont exonérées d'IS (sauf sur la quote-part de frais et charges imposée à 12%).

Les sociétés soumises à l'IS sont assujetties à une contribution additionnelle égale à 3% des distributions qu'elles mettent en paiement (art 235 ter ZCA du CGI).

AAIS fait partie du Groupe Fiscal NEUFLIZE. Les charges d'impôts sont supportées par la société intégrée comme en l'absence d'intégration fiscale, les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère la BANQUE NEUFLIZE OBC.

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018

III- NOTES SUR LE BILAN

III.1 Capitaux propres

	31/12/2017	Affectation résultat	Résultat	31/12/2018
Capital (1)	4 324 048			4 324 048
Prime d'émission	2 292 639			2 292 639
Prime de fusion	11 659 473			11 659 473
Réserve Légale	432 405			432 405
Report A Nouveau (2)	20 527 613	-2 852 001		17 675 612
Résultat Exercice 2017 (2)	14 714 444	-14 714 444		0
Résultat Exercice 2018			20 219 410	20 219 410
TOTAL	**53 950 622**	**-17 566 445**	**20 219 410**	**56 603 587**

(1) Le capital social se décompose en 270 253 actions de 16€ chacune soit un montant de 4 324 048€
(2) L'assemblée Générale Ordinaire du 16/05/18 a décidé de distribuer un dividende de 17 566 445€ soit 65€ par action.

III.2 Tableau des Immobilisations Incorporelles et Corporelles

	Valeur Brute au 31/12/17	Augmentation	Diminution	Valeur Brute au 31/12/18
Fonds de commerce (1)	6 367 872			6 367 872
Logiciels	2 899 321			2 899 321
Immobilisations incorporelles en cours	24 308	686 216		710 524
Inst°, Agenct Constructions	481 395			481 395
Inst°, Agenct Bureau	42 331			42 331
Matériels de Bureau	132 480			132 480
Mobilier	556 816	3 185		560 001
Matériel Informatique	910 061	41 649		951 710
Matériel de sécurité	876			876
TOTAL	**11 415 460**	**731 050**	**0**	**12 146 510**

III.3 Tableau des Amortissements

	Valeur au 31/12/17	Dotation	Reprise	Valeur au 31/12/18
Amort Logiciels	2 899 004	317		2 899 321
Amort Instal°, Agenct Constructions	338 881	18 818		357 699
Amort Instal° Agenct Bureau	16 233	5 142		21 375
Amort Mat. de Bureau	129 788	1 678		131 467
Amort Mobilier	506 728	8 711		515 439
Amort Matériel Informatique	851 321	39 667		890 988
Amort Matériel de sécurité	876			876
TOTAL	**4 742 831**	**74 333**	**0**	**4 817 165**

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018

III.4 Tableau des Immobilisations Financières

	Valeur Brute au 31/12/17	Augmentation	Diminution	Valeur Brute au 31/12/18
Access Capital Funds III -Part A (1)	537 515			537 515
Access Capital Funds III -Part B	6 250			6 250
AA Advisors Private Capital	0			0
Titres de participation AAAQCG (100 %)	400 000			400 000
Prêt 1% Logement (2)	327 317	53 303		380 620
Dépôt de garantie (3)	176 481	5 052		181 533
TOTAL	**1 447 563**	**58 355**	**0**	**1 505 918**

(1) Au 31/12/2018, AAIS détient : 509 000 parts du FCPR Access Capital Fund III – Part A pour 538K€, 6 250 parts du FCPR Access Capital Fund III – Part B – pour 6 K € .
(2) Chaque prêt 1% Logement est accordé pour une durée de 20 ans.
(3) Le dépôt de garantie s'inscrit dans le cadre d'une couverture d'OPC détenus pour compte propre suite à la souscription d'AAIS dans des compartiments de ABN AMRO Multi Managers Funds.

III .5 Tableau des dépréciations et provisions inscrites au bilan

Actif	Dépréciations au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Dépréciations au 31/12/2018
Dépréciation des immobilisations financières	23 425	184 400		207 825
Dépreciation des titres de placement	26 108	72 237		98 345
Total dépréciation	**49 533**	**256 637**		**306 170**

Passif	Provisions au 31/12/2017	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Transfert de fonds	Transfert Groupe	Transfert cession CANDRIAM	Provisions au 31/12/2018
Autres provisions pour risques (1)	500 000	2 700 000		-60 000				3 140 000
Total prov. pour risques	**500 000**	**2 700 000**		**-60 000**				**3 140 000**
IFC (2)	1 810 223	143 921	-337 991	-8 311	-126 194	-50 005	-191 501	1 240 142
Retraite (2)		27 455		-153 649	126 194			
Médailles du travail (3)	450 931	35 118	-13 155	-42 061		-13 772	-37 966	379 105
Plan de volontariat (4)	1 750 807			-1 133 315				617 492
Total prov. pour charges	**4 011 961**	**206 494**	**-351 146**	**-1 337 336**			**-229 457**	**2 236 739**
TOTAL	**4 511 961**	**2 906 494**	**-351 146**	**-1 397 336**			**-229 457**	**5 376 739**

(1) dont 440 K€ de provisions pour litiges RH et 2 700 K€ de provisions liées à la cession Candriam.
(2) (3) Les provisions pour passifs sociaux (IFC, médailles, retraites directeurs) ont été actualisées au 31/12/2018 au taux d'actualisation de 1,5% identique au 31/12/2017.
Des reprises de provisions sont liées au plan de volontariat soit 338 K€ sur les IFC et 13 K€ sur les médailles du travail.
Les engagements « retraite directeurs » sont couverts par des fonds assureurs.

4) Détail de la variation de la provision de restructuration : les vagues 1 et 2 du plan de volontariat ont été réévaluées au 31/12/18. Une provision complémentaire de 2 224 297 € a été comptabilisée, prise sur l'enveloppe Groupe , constituée suite à la mise en place du plan de volontariat . Le détail de la variation de la provision est présentée ci-dessous.

AAIS	Solde Bilan au 31/12/2017	Reprise sur mouvements de paie	Transfert CAP	Dotation complementaire	Solde Bilan au 31/12/2018
Provisions restructuration	1 750 807	-156 357	-3 201 255	2 224 297	617 492

III.6 Etat des créances, produits à recevoir et charges constatées d'avance

Au 31/12/2018	Montant Brut	Échéances	
		moins 1 an	> 1 an < 5 ans
Avances & acomptes versés sur commande (1)	372	372	
Créances clients (2)	21 556 628	21 556 628	
Créances Fiscales (3)	44 573	44 573	
Charges constatées d'avance (4)	430 621	430 621	
Total	22 032 194	22 032 194	

(1) dont € 372 pour les entreprises Hors Groupe.
(2) dont € 21 174 254 de factures à établir (dont € 893 250 pour les entreprises liées Groupe France) et € 382 374 de factures clients.
(3) correspond aux créances de TVA.
(4) les charges constatées d'avance se composent essentiellement de charges d'abonnement de bases de données.

III.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Valeurs brutes	Valeur Brute au 31/12/2017	Augmentation	Diminution	Valeur Brute au 31/12/2018
Valeurs mobilières -OPC (1)	5 667 173	3 278 699	1 830 476	7 115 396
Comptes ordinaires	64 781 383		5 507 407	59 273 976
Appel de marge (2)	-24 140	20 602 047	20 649 307	-71 400
TOTAL	70 424 416	23 880 746	27 987 190	66 317 972

(1)la valeur nette du portefeuille d'OPC est de 7 017 K € au 31/12/2018.
(2)AAIS a souscrit à plusieurs compartiments de la SICAV ABN AMRO Multi Managers Funds au titre d'opérations de « Seed Money ».
Au 31 décembre 2018, les appels de marge au bilan correspondent aux couvertures initiées dans le cadre du portage de ces parts de Sicav.

4III.8 Etat des dettes et charges à payer

Désignation	Montant Brut	Échéances	
		moins 1 an	> 1 an < 5 ans
Dettes fournisseurs (1)	22 566 298	22 566 298	
Dettes fiscales et sociales (2)	12 332 386	11 911 886	420 500
Autres dettes	248	248	
	34 898 932	**34 478 432**	**420 500**

(1) dont dettes fournisseurs factures non parvenues pour € 22 566 298 (avec € 5 745 646 pour les entreprises liées, € 5 238 625 Groupe France et € 507 022 Groupe ABN hors France).

(2)dont provisions relatives au personnel (Congés payés et bonus) pour € 9 424 736, des dettes de TVA pour € 761 758, de cotisations sociales à payer aux organismes sociaux pour € 966 222, de taxes à payer pour € 646 736 et impôt sociétés pour € 532 933.

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018

IV- NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

La présentation du chiffre d'affaires a été réalisée selon les prescriptions du Plan Comptable Général adapté aux Sociétés de Gestion de Portefeuille (Avis CNC n°95-11).

Le chiffre d'affaires est en baisse de 22 M€ entre le 31-12-2018 et le 31-12-2017.

IV.1 Détail du chiffre d'affaires

Production vendue de services	31/12/2018	31/12/2017	var	% de variation
Activité de gestion de portefeuille				
Commissions de gestion sous mandat (forfaitaires, proportionnelles et sur performance) (1)	1 524 724	2 693 670	-1 168 946	*-43%*
Commissions de gestion d'OPC (2)	129 043 556	138 344 782	-9 301 226	*-7%*
Commissions de souscription et/ou rachat d'OPC et commissions d'encours (3)	19 407	8 856 868	-8 837 461	*-100%*
Autres (droits de garde, commissions d'ouverture de compte, d'encaissements de coupons, commissions de mouvements...) (4)	1 682 716	3 847 855	-2 165 139	*-56%*
sous-total	**132 270 403**	**153 743 175**	**-21 472 773**	*-14%*
Activité accessoires				
Honoraires de conseil en investissement, conseil patrimonial de placements et produits financiers (SCPI, assurance-vie ...)	724 221	966 425	-242 204	*-25%*
sous-total	**724 221**	**966 425**	**-242 204**	*-25%*
Autres	3 151 145	3 455 959	-304 814	*-9%*
TOTAL	**136 145 769**	**158 165 559**	**-22 019 791**	*-14%*

(1) Baisse des commissions de gestion sous mandats de – 1 169 K€ dont – 1 301 K€ sur la gestion sous mandat assurance vie. Cette activité a été cédée à Candriam.
(2) Les commissions de gestion d'OPC sont en baisse de 9.3 M€, liées à la baisse de l'activité OPC France, du fait, en autre, de la cession à Candriam de certains fonds « maison », soit
– 6 294 K€ et – 3 247 K€ sur les commissions de surperformance .
(3) Les commissions de commercialisation sont en baisse de – 8 837 K€, du fait que le calcul et la collecte des rétro-commissions des sociétés de gestion externes via un outil interne a été externalisée chez Fundchannel.
(4) Les autres commissions de l'activité de gestion de portefeuille sont en baisse de – 2 165 M€, dont – 2 019 M€ sur les commissions de mouvement de comptes.

IV.2 Détail des charges d'exploitation

(Montants en K€)	Exercice N 31-12-2018	Exercice N-1 31-12-2017	VARIATION 2018-2017	VARIATION en %
Charges d'exploitation :	115 127	133 122	-17 994	-14%
Achats	75	118	-42	-36%
Autres achats et charges externes	92 003	107 740	-15 736	-15%
Impôts Taxes & versements assimilés	2 961	3 380	-420	-12%
Salaires et Traitements	12 821	12 871	-50	0%
Charges sociales	6 611	6 471	140	2%
Dotations aux amortiss. & aux provisions	289	2 238	-1 949	-87%
Autres charges	366	304	62	20%

Les charges d'exploitation affichent € 115 127 377 en 2018 contre € 133 121 738 en 2017 .

Les autres achats et charges externes ressortent à € 92 003 487 en 2018 contre € 107 739 509 en 2017.
Ces montants comprennent des charges liées à l' activité du PNB et des charges de frais généraux et qui se décomposent comme suit :

- Les charges liées au PNB ressortent à € 72 700 551 € en 2018 contre € 84 618 986 en 2017 soit une diminution de € 11 918 435.
    - Elles comprennent, les commissions commerciales pour un total de 18.9 M€ en 2018 contre 31.3 M€ en 2017. Ces commissions sont en baisse comparées à l'exercice N-1, - 40 %, soit – 12.5 M€. Cette baisse est liées principalement à l'externalisation de la collecte des rétro-commissions des sociétés de gestion externes, soit -8.5 M€
    - Elles comprennent également les rétrocessions de gestion financière pour un total de 48.4 M€ en 2018. Ces dernières sont stables, + 3 %.

Les autres charges de PNB, dépositaires, charges de conseil, Dealing services sont en diminution de -1M€.
Les autres achats et charges externes liés aux Frais généraux comprennent les prestations telles locations, assurances, prestations de services Groupe (SLA), honoraires, abonnements et autres prestations de services.
Le montant de ces prestations est de € 17 895 658 en 2018 contre € 20 939 789 en 2017 soit une baisse de 15 % .

Les salaires et traitements s'élèvent à € 12 821 304 en 2018 contre € 12 871 259 en 2017.
Les charges sociales sont à hauteur de € 6 610 529 en 2018 contre € 6 470 706 en 2017.

Le montant des bonus provisionnés chargés, prenant en compte les différés des exercices précédents ressort sur l'exercice à 2 903 500 € contre 2 728 323 € sur l'exercice 2017 .

Pour information, le processus d'appréciation, notamment qualitative, permettant l'attribution des bonus individuels, a conduit à provisionner un montant au titre de l'enveloppe de bonus SMART de l'exercice 2018 d'AAIS s'élèvant à € 2 794 500 soit un montant comptabilisé en résultat de € 2 638 500 après impact CRD4 (montant des bonus SMART hors bonus de surperformances).
Le montant des bonus de surperformances de l'exercice 2018 ressort à € 105 000.

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018

Les entités du groupe NOBC appliquent les règles du groupe ABN et ne comptabilisent pas en charges le montant des bonus différés soumis à une période d'acquisition des droits(« vesting period »). Ces montants sont comptabilisés en charges lorsque la « vesting period » est achevée et en conformité avec l'échéancier prévu dans les contrats des bénéficiaires de ces bonus. A fin 2018, le montant cumulé de ces bonus chargés différés s'élève à € 286 000.

Les taxes et versements assimilés s'élèvent à € 2 960 782 en 2018 contre € 3 380 395 en 2017.

Les dotations affichent € 289 235 en 2018 contre € 2 238 120 en 2017, soit une diminution de – 1 948 885 €. Sur l'exercice précédent, une provision pour restructuration de 1 750 808 € avait été constituée dans le cadre du plan de volontariat.

IV.3 Détail des charges et produits financiers

Il ressort un résultat financier de + 642 720 €, lié principalement aux écarts de change notamment sur la devise dollar pour un montant de + 172 395 €, des distributions d'un FCPR pour un montant de 545 738 €, des résultats sur futures pour un montant de 259 095 €, nettés des intérêts sur les comptes ordinaires pour - 133 295 € et à une provision pour moins-values latentes sur les titres de placement de – 256 637 €.

IV.4 Impôt sur les bénéfices :

En €	31/12/18 34,43%	31/12/17 34,43%
Résultat net avant impôt	***29 817 948***	***24 311 496***
Impôt courant	9 513 300	9 456 042
Impôt sur plus-value de cession	0	0
Contribution Sociale	288 760	286 870
Crédits d'impôt	-197 111	-133 311
Sous-total IS 2018	***9 604 949***	***9 609 601***
Régularisation IS N-1	-77 322	-12 047
IS au compte de résultat	***9 527 627***	***9 597 554***
CICE au compte de résultat	***-6 411***	***-12 549***
IS avec CICE	***9 598 538***	***9 597 052***
Résultat net après impôt	**20 219 410**	**14 714 444**

La charge d' impôt passe de 9,6 M€ en 2017 à 9,5 M€ en 2018, le taux d'IS est de 34,43 %.

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018

IV.5 Effectifs moyens annuel :

	2018	2017
Cadres	93	106

V- Transactions entre parties liées
Produits et charges de PNB

Commissions de gestion sous mandat	1 280 032,00	-	1 280 032,00
dont NVIE	1 280 032 00	-	1 280 032 00
dont ABN AMRO Life (Lux)	-	-	-
Commissions de conseil	45 998,00	- 168,00	45 830,00
dont NVIE	45 998 00		45 998 00
dont ABN AMRO NL	-	-	-
dont ABN AMRO Lux	-	- 168 00	- 168 00
dont Bethmann Bank (Allemagne)	-	-	-
dont ABN AMRO Hong Kong		-	-
dont ABN AMRO Belgique	-	-	-
dont ABN AMRO Singapour	-	-	-
Commissions de commercialisation, s/ encours, DE	-	-	-
dont NVIE	-	-	-
Autres produits d'activité GP	-	-	-
dont BNOBC	-	-	-
Produits de commissions avec parties liées			
Commercialisation	- 125 161,00	- 7 083 834,00	- 7 208 995,00
BNOBC	- 132 472 00	-	- 132 472 00
NVIE	7 311 00	-	7 311 00
Tiers distributeurs groupe 62211379			
ABN AMRO Belgique	-	- 31 00	- 31 00
ABN Amro NL	-	-	-
ABN Amro UAE DUBAI	-	-	-
ABN Amro Hong Kong	-	-	-
ABN Amro Singapour	-	231 00	231 00
Commercialisation SICAV MMF 62211153			
ABN Amro Belgique	-	- 1 692 076 00	- 1 692 076 00
ABN Amro NL	-	- 4 726 020 00	- 4 726 020 00
Bethmann Bank (Allemagne)	-	- 9 546 00	- 9 546 00
Moneyou (Allemagne)		- 644 308 00	- 644 308 00
ABN Amro Hong Kong	-	-	-
ABN Amro Singapour	-	-	-
ABN Amro Jersey	-	- 12 084 00	- 12 084 00
ABN Amro UAE	-	-	-
Rétrocession gestion financière	- 112 869,00	-	- 112 869,00
NVIE	- 112 869 00	-	- 112 869 00
ABN AMRO Luxembourg	-	-	-
ABN Amro MeesPierson (NL)	-	-	-
Bethmann Bank (Allemagne)	-	-	-
Dépositaire, valorisateur	-	-	-
BNOBC	-	-	-
Charges de conseil	-	- 119 001,00	- 119 001,00
ABN Amro Hong Kong	-	-	-
ABN Amro MeesPierson (NL)	-	- 119 001 00	- 119 001 00
AAA QCG	-	-	-
Charges de commissions avec parties liées			

Produits et charges de Frais généraux :

Il existe une convention de groupements de moyens, et autres conventions de mise à disposition notamment de ressources humaines :

Convention Banque Neuflize OBC (NOBC) – Filiales dont l'objet est la fourniture de prestations de services. Cette charge a représenté 6 041 538 euros pour ABN Amro Investment Solutions titre de l'exercice. Dans cette même convention est prévue une refacturation de conseil en investissement. Son montant a été de 166 388 euros au titre de l'exercice.
Il existe également une convention de services entre AAIS et ABN AMRO ADVISORS (AAA). Son montant a été de 2 897 500 € au titre de l' exercice 2018.

Conventions mise à disposition signées avec (montant en HTR):

- Banque NOBC (charges de personnel) 102 590 €
- Hong Kong Branch (charges de personnel) - 210 628 €
- Delbruck Bethmann Maffei - 64 000 €

Les refacturations de prestations de services fournies par le groupe ABN ont représenté :

- ABN Amro International Services B.V. 1 293 354 €
- ABN Amro NV 2 244 636 €

VI- ENGAGEMENT HORS-BILAN :

Engagements donnés :
La dernière valorisation connue est la situation au 30/09/2018 .

Engagement de souscription en parts de FCPR pour 60 000 € (tranches différées).

Engagements reçus :

Néant

VII- DIVERS

La société ABN Amro Investment Solutions est consolidée par intégration globale dans la société :

Banque Neuflize OBC
3, avenue Hoche
75008 PARIS

ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

RENSEIGNEMENT CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018 (Montants en €)

SOCIETE OU GROUPES DE SOCIETES	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Ouote part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus (net)	Valeur comptable des titres detenus (brut)	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Chiffre d'affaires de l'exercice	Bénéfice net ou perte de l'exercice	Dividendes encaissées par la Société au cours du dernier exercice	Observations
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la Société astreinte à la publication										
Participations										
ABN AMRO ADVISORS 3, Avenue Hoche - 75008 PARIS	400 000	230 851	100.00%	400 000	400 000	0,00%	3 050 000	60 944	0	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
Participations non reprises au paragraphe A :										
- Dans les Sociétés Françaises										

ABN·AMRO Investment Solutions

Rapport du Commissaire aux Comptes

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport spécial sur les conventions réglementées

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

EY

Ernst & Young Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris - La Défense cedex

Tél : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

ABN AMRO Investment Solutions

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société ABN AMRO Investment Solutions,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABN AMRO Investment Solutions relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Société anonyme
Siège social : 1/2, place des saisons, 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre
Membre du réseau Ernst & Young Global Limited

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels



En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Tel que décrit dans la note II.4 de l'annexe aux comptes annuels, votre société procède à des estimations comptables portant sur l'évaluation des provisions. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par votre société.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

EY

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 7 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Luc Valverde

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Ernst & Young Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris La Défense cedex

Tel : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

ABN AMRO Investment Solutions

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de la société ABN AMRO Investment Solutions,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du Code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

SAS à capital variable
344 366 315 RCS Nanterre
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale de Versailles
Membre du réseau Ernst & Young Global Limited
Siège social : 1/2 place des Saisons 92400 Courbevoie - Paris - La Défense 1

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

EY

1. Avec la Banque de Neuflize, société mère du groupe Neuflize

Nature et objet

Votre société a conclu avec la Banque de Neuflize une convention de commercialisation d'OPCVM en date du 11 janvier 2012. Cette convention prévoit les conditions de commercialisation des OPCVM gérés par votre société, la Banque de Neuflize et les rétrocessions correspondantes.

Modalités

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et au titre de cette convention, votre société a enregistré une charge de € 133.106 de rétrocessions des commissions de gestion.

2. Avec la société Neuflize Vie, société intégrée dans le groupe Neuflize

Nature et objet

Votre société a conclu avec la société Neuflize Vie une convention de commercialisation d'OPCVM en date du 14 février 2012. Cette convention prévoit les conditions de commercialisation des OPCVM gérés par votre société Investment Solutions, la société Neuflize Vie et les rétrocessions correspondantes.

Modalités

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et au titre de cette convention, votre société a enregistré une charge de € 21.513 sur rétrocessions de commissions de gestion.

Paris-La Défense, le 7 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Luc Valverde

ABN·AMRO Investment Solutions

Observations du Conseil de Surveillance

Observations du Conseil

Votre Directoire vient de vous présenter le bilan de son activité au cours de l'exercice 2018 et vous a soumis les comptes annuels de l'exercice écoulé.

D'autre part, le Commissaire aux comptes vous a donné lecture de son rapport établi tant en exécution de la mission qui lui a été confiée qu'en application des dispositions de l'article L 225-88 du Code de Commerce.

Au cours de l'année, les modifications suivantes sont intervenues dans les organes de gouvernance :

Conseil de Surveillance
Dans le prolongement de la réorganisation souhaitée par ABN AMRO, il a été décidé, pour l'ensemble du Groupe, de réduire le nombre de membres dans les différents conseils et comités :

- Démissions de Mmes Mirjam Staub-Bisang et Olfa Maalej et de MM. Laurent Garret, Didier Duret, Joop Van Gennip, Eran Habets et Stephan Isenberg
- Cooptations de Mme Silvia Bocchiotti et de M Richard de Groot
- Au cours de la séance du 12 décembre 2018, M. Richard de Groot a été nommé Vice-Président

Au cours de l'exercice, votre Conseil de Surveillance a notamment supervisé, outre l'examen des comptes, les compte-rendu des comités d'audit et de rémunérations et nominations, les principaux thèmes traités en 2018 :

- La stratégie et les projets de croissance de AAIS
  - La mise en œuvre de la nouvelle organisation de AAIS
  - Le transfert des activités de la gestion directe et la mise en place d'une délégation de gestion sur les fonds ouverts tout en transférant le personnel dédié à ces activités
  - Le transfert des fonds français vers le Luxembourg
  - La mise en place de délégations exclusives
- L'extension de son offre ISR
- La mise en place d'un nouveau système d'information permettant un meilleur suivi de notre activité commerciale

Votre Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2018. Le taux de participation de ses membres sur l'ensemble de l'année a été de 93 %.

Votre Conseil vous demande d'approuver sans réserve les comptes sociaux de l'exercice 2018, d'affecter le résultat, de renouveler le mandat du Membre du Conseil arrivant à échéance, de ratifier le Membre du Conseil nommé en cours d'année et de voter en faveur des résolutions qui vous sont soumises.

Au regard de ces observations, le Conseil renouvelle sa confiance aux Membres du Directoire.

ABN·AMRO Investment Solutions

Résolutions

Résolutions

STATUANT EN MATIERE ORDINAIRE

Première Résolution
L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Directoire et du Commissaire aux Comptes, et après avoir pris connaissance des observations du Conseil de Surveillance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils lui sont présentés par le Directoire.

Deuxième Résolution
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-86 du Code du Commerce, déclare l'approuver.

Troisième Résolution
L'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance de l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2018.

Quatrième Résolution
Le bénéfice net de l'exercice 2018 s'élève à 20 219 410,29 € auquel s'ajoute le report à nouveau de 17 675 611,89€. Le bénéfice distribuable s'élève donc à 37 895 022,18 €.

Le Directoire propose d'affecter ce résultat de la manière suivante :

* aux actionnaires à titre de dividende	€	13 512 650,00
* à la réserve légale	€	0
* au report à nouveau	€	24 382 372,18
Soit au total	€	**37 895 022,18**

Le dividende sera mis en paiement à compter du 3 juin 2019. (50 € par action).

Il est précisé que les personnes physiques sont soumises à un prélèvement obligatoire non libératoire de 12,8 %. L'intégralité du dividende distribué (50 € par action) est éligible pour les actionnaires personnes physiques à l'abattement de 40 %, mentionné à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts, en cas d'option globale du bénéficiaire pour soumettre l'ensemble des revenus mobiliers et plus values au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Dividende Net	Revenu global
Exercice 2015	70,00	70,00
Exercice 2016	95,00	95,00
Exercice 2017	65,00	65,00

Cinquième Résolution
L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil de Surveillance, renouvelle et confirme le mandat de Monsieur Ido GONEN, pour une période de trois années, qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos fin décembre 2021.

Résolutions

Sixième Résolution
L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil de Surveillance, ratifie la nomination de Mme Silvia JUHASZ ACOSTA, épouse BOCCHIOTTI, née le 22 juillet 1965 à Caracas (Vénézuela), demeurant 17, Avenue de Breteuil – 75007 Paris , en qualité de Membre du Conseil de Surveillance, intervenue par voie de cooptation au cours du Conseil du 12 décembre 2018, en remplacement de Mme Mirjam STAUB-BISANG, démissionnaire.

Septième Résolution
L'Assemblée Générale fixe à 15.000 € le montant annuel des jetons de présence versé à chaque Administrateur indépendant pour l'exercice 2019, en fonction de leur présence effective aux séances du Conseil.

Huitième Résolution
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

Ernst & Young Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris - La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

ABN AMRO Investment Solutions

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société ABN AMRO Investment Solutions,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABN AMRO Investment Solutions relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

EY

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Tel que décrit dans la note II.4 de l'annexe aux comptes annuels, votre société procède à des estimations comptables portant sur l'évaluation des provisions. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 7 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Luc Valverde

ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

BILAN au 31/12/2018

ACTIF (Montants en €)	Exercice N 31-12-2018 Brut	Amortiss. & dépréciations à déduire	Net	Exercice N-1 31-12-2017 Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles :				
Fonds commercial	6 367 872,58		6 367 872,58	6 367 872,58
Logiciels	2 899 321,27	2 899 321,27	0,00	317,48
Immobilisations en cours	710 523,60		710 523,60	24 307,71
Immobilisations corporelles	2 168 792,96	1 917 843,27	250 949,69	280 131,94
Immobilisations financières (1)	1 505 917,77	207 825,00	1 298 092,77	1 424 138,31
TOTAL I	13 652 428,18	5 024 989,54	8 627 438,64	8 096 768,02
Actif circulant				
Stocks & en-cours				
Avances & acomptes versés sur commandes	372,35		372,35	34 825,17
Créances (2) :				
- Clients & comptes rattachés	21 556 627,68		21 556 627,68	27 412 569,66
- Créances fiscales et sociales	44 573,35		44 573,35	138 023,18
- Autres	0,00		0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	7 115 395,62	98 345,50	7 017 050,12	5 641 064,31
Disponibilités	59 202 575,82		59 202 575,82	64 757 242,71
Charges constatées d'avance (2)	430 621,15		430 621,15	372 952,91
TOTAL II	88 350 165,77	98 345,50	88 251 820,27	98 356 677,94
TOTAL GENERAL (I+II)	102 002 593,95	5 123 335,04	96 879 258,91	106 453 445,96
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				

PASSIF (Montants en €)	Exercice N 31-12-2018	Exercice N-1 31-12-2017
Capitaux propres		
Capital	4 324 048,00	4 324 048,00
Prime d'émission	2 292 639,20	2 292 639,20
Prime de fusion	11 659 473,11	11 659 473,11
Réserves :		
- Réserve légale	432 404,80	432 404,80
- Réserves réglementées		
- Autres (3)		
Report à nouveau	17 675 511,89	20 527 613,35
RESULTAT de l'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	20 219 410,29	14 714 443,54
Provisions réglementées		
Acompte sur dividende		
TOTAL I	58 803 587,29	53 950 822,00
Provisions pour risques et TOTAL II	5 378 739,03	4 511 961,00
Dettes (4)		
- Emprunts & Dettes assimilées		
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
- Avances & acptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	22 566 298,94	33 769 383,77
- Dettes fiscales et sociales	12 332 386,05	14 221 108,39
- Autres	247,60	370,80
Produits constatés d'avance (4)		
TOTAL III	34 898 932,59	47 990 862,96
TOTAL GENERAL (I+II+III)	96 879 258,91	106 453 445,96
(3) Dont reserves statutaires		
(4) Dont à plus d'un an & moins de 5 ans	420 500,00	1 429 863,00
Dont à moins d'un an	34 478 432,59	45 682 061,00

ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

COMPTE DE RESULTAT au 31/12/2018

(Montants en €.)	**Exercice N** *31-12-2018*	**Exercice N-1** *31-12-2017*
Produits d'exploitation :	**137 968 952,58**	**158 785 772,76**
Production vendue de services :		
Activité de gestion de portefeuille	132 270 402,97	153 743 175,22
Activités accessoires	724 221,37	968 424,96
Autres	3 151 144,70	3 455 958,67
Montant net du Chiffre d'affaires	**136 145 769,04**	**158 165 558,85**
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 820 666,68	599 924,00
Autres produits	2 516,86	20 289,91
Charges d'exploitation :	**115 127 377,12**	**133 121 737,70**
Achats	76 071,01	117 746,16
Autres achats et charges externes	92 003 486,94	107 739 508,77
Impôts, Taxes & Versements assimilés	2 960 782,01	3 380 395,13
Salaires et Traitements	12 821 304,11	12 871 258,73
Charges sociales	6 610 529,45	6 470 705,66
Dotations aux amortiss. & aux provisions	289 234,72	2 238 120,28
Autres charges	365 968,88	304 002,97
RESULTAT D'EXPLOITATION	**22 841 575,46**	**25 664 035,06**
Produits financiers	**2 296 251,83**	**1 363 200,65**
Participation	545 737,50	182 250,00
Autres intérêts et produits assimilés	427 830,03	86 660,18
Différence positive de change	1 243 761,15	947 764,03
Reprises sur provisions et transferts de charges		146 031,56
Produits nets sur cessions de VMP	78 923,20	494,88
Charges financières	**1 653 532,10**	**1 825 528,04**
Dotations aux amortissements et provisions	258 637,31	23 425,00
Intérêts et charges assimilées	300 949,99	535 503,30
Différence négative de change	1 071 368,50	1 196 086,96
Charges nettes sur cessions de VMP	24 578,30	70 512,78
RESULTAT FINANCIER	**642 719,78**	**-462 327,39**
RESULTAT COURANT	**23 484 295,24**	**25 201 707,67**
Produits exceptionnels	**9 294 166,14**	**0,00**
Charges exceptionnelles	**2 700 000,00**	**0,00**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**6 594 166,14**	**0,00**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	**331 425,38**	**889 709,64**
Impôts sur les bénéfices	**9 527 625,71**	**9 597 554,49**
RESULTAT NET	**20 219 410,29**	**14 714 443,54**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018

I – Faits marquants

A compter du 01-01-2018, la prestation de services fait par AAIS concernant le calcul et la collecte des rétro-commissions des sociétés de gestion externes pour le groupe en France a été externalisée. Le nouveau prestataire gère également la facturation des fonds AAIS pour le groupe en France.

Au 30/06/18, AAIS a cédé à Candriam une partie de ses activités de gestion interne directe. Le périmètre porte sur 8 milliards de fonds maison et de mandats (partie institutionnel). Cela a généré le départ de 8 gérants chez Candriam. Le prix de cession net est de 6,6 M€. Les autres fonds français, hors ceux conseillés par la banque sont en délégation de gestion chez Candriam.

II – Principales règles d'évaluation et de présentation

Les comptes sociaux d'ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS relatifs à l'exercice 2018 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels prescrites par le Plan Comptable Général adapté aux Sociétés de Gestion de Portefeuille (règlement 2014-03 du 5 juin 2014).

Les comptes sont présentés sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles d'établissement et de présentation.

II.1- Principes comptables et méthodes d'évaluation

Conformément aux principes comptables applicables aux sociétés commerciales, les méthodes d'évaluation prennent en compte pour la majorité des opérations l'intention dans laquelle celles-ci ont été conclues. Les commissions sur activités de gestion de portefeuille (commissions de gestion sous mandats, de gestion OPC, de souscriptions ou de rachats et d'encours) sont enregistrées en produits et en charges en fonction de leur nature.

II.2- Valeur au bilan des titres de participation et des valeurs mobilières de placement

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à leur valeur d'inventaire.
La plus faible de ces valeurs est retenue au bilan. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
Les cessions ont porté sur les titres acquis ou souscrits à la date la plus ancienne en appliquant la règle FIFO.

II.3- Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur de réévaluation, nettes des amortissements cumulés.

Amortissements et dépréciations

Les terrains ne sont pas amortis.
Les amortissements sont calculés, suivant la méthode linéaire ou le système dégressif, sur la durée de vie probable des actifs concernés :

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Installations Générales et Agencements : 5 à 10 ans
- Matériels de bureaux : 5 ans
- Matériels Informatiques : 3 à 5 ans
- Mobiliers : 2 à 5 ans
- Mobiliers et matériels d'occasion : 1 à 2 ans

II.4- Provisions

En application des articles 321-1 et suivants du règlement ANC n°2014-03 relatifs aux passifs, les provisions sont définies comme des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Un passif représentant une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette rubrique regroupe les provisions destinées à couvrir :

- des risques et des charges non directement liés à des opérations nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise.
- des risques et des charges liés à des opérations que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

Les provisions comprennent :

- les provisions pour risques divers et litiges
- les indemnités de fin de carrière versées lors des départs en retraite ainsi que les compléments de retraite versés à certains salariés
- les provisions pour médailles du travail dues conformément à la Convention Collective.

II.5 Engagements en matière de retraite et médailles du travail

Les engagements sociaux non couverts par des cotisations versées à des fonds de retraite ou d'assurance sont provisionnés au passif du bilan. L'impact en résultat est comptabilisé dans les charges d'exploitation en dotation aux provisions.
Les indemnités de fin de carrière versées lors des départs en retraite ainsi que les compléments de retraite (avantages postérieurs à l'emploi) versés à certains salariés sont évalués et provisionnés.
Les engagements sont évalués selon une méthode actuarielle tenant compte d'hypothèses démographiques et financières telles que l'âge, l'ancienneté, la probabilité de présence à la date d'attribution de l'avantage et le taux d'actualisation. Ce calcul opère une répartition de la charge dans le temps en fonction de la période d'activité des membres du personnel (méthode des unités de crédits projetées). La comptabilisation des engagements tient compte de la valeur des actifs constitués en couverture des engagements et des éléments actuariels non reconnus.

Conformément à la recommandation ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013, les effets d'actualisation non encore comptabilisés en charge, compte tenu de l'ancienne méthode du corridor, ont été enregistrés

à l'ouverture de l'exercice 2013 en capitaux propres (« Report à nouveau ») en respectant par ailleurs les règles liées aux changements de méthodes comptables, c'est-à-dire sans effet d'impôts. Depuis, les dotations et reprises de l'exercice (dont effets d'actualisation) sont enregistrés en résultat.

- Indemnités Fin de Carrière :
  Lors de la constitution des provisions en 2004, les charges sociales afférentes (loi Fillon) ont fait l'objet d'un étalement sur la durée résiduelle des engagements. Dans le cadre de la mise en œuvre de la recommandation ANC n°2013-02, les charges restant à étaler à l'ouverture de l'exercice 2013 ont été portées au compte de « report à nouveau ». Les charges de l'exercice sont donc de 4 ordres :
  - *Charge théorique du service* : charge normale de l'exercice telle que prise en compte dans le calcul de la provision
  - *Coût financier* : montant correspondant à une année de droit complémentaire acquis (total de la provision* taux d'actualisation)
  - *Prestations versées* : durant l'année concernée qui diminuent le montant de la charge annuelle déjà prise en compte par la charge théorique du service
  - *Perte actuarielle* : écart entre la provision en fin de période projetée et celle calculée (defined benefit obligation).
- Médaille du travail
  Les charges sont de 3 ordres :
  - *Charge théorique du service* : charge normale de l'exercice telle que prise en compte dans le calcul de la provision
  - *Coût financier* : montant correspondant à une année de droits complémentaires acquis (total de la provision* taux d'actualisation)
  - *Prestation* : montant des prestations versées durant l'année concernée qui diminue le montant de la charge annuelle déjà pris en compte par la charge théorique du service.

II.6- Frais de Personnel

La rubrique « salaires et traitements » intègre l'intéressement et le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) de 6 %, basé sur les rémunérations versées aux salariés, imputé sur l'impôt sur les bénéfices.

Conformément aux dispositions prévues par la directive européenne sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (directive AIFM), les dispositions suivantes sont applicables au sein de la société de gestion d'actifs, filiale de la banque NEUFLIZE OBC, au titre de l'année 2016:

Pour les salariés identifiés par les dispositions globales (prévues par le Groupe ABN AMRO):
En application des critères détaillés dans la Politique de Rémunération du Groupe NEUFLIZE OBC, les collaborateurs visés se voient appliquer les modalités suivantes quant au versement de leur rémunération variable éventuelle :

- la rémunération variable attribuée aux collaborateurs susvisés est divisée en deux parts, l'une dite « initiale » représentant 60% de l'ensemble, l'autre dite « différée » en représentant 40%
- la part différée est soumise à des conditions suspensives avant attribution
- les parts initiale et différée sont elles-mêmes scindées en deux parts égales: chacune comprend un versement de 50% en numéraire et de 50% en certificats de performance
- le règlement en numéraire des certificats de performance ne pourra s'effectuer qu'après le respect d'une durée de rétention de deux ans
- ces dispositions s'appliquent dès le 1er € de rémunération variable.

Pour les salariés identifiés par les dispositions locales (prévues par le Groupe NEUFLIZE OBC):
En application des critères détaillés dans la Politique de Rémunération du Groupe NEUFLIZE OBC, les collaborateurs visés se voient appliquer les modalités suivantes quant au versement de leur rémunération variable éventuelle :

- celles dont le montant brut est inférieur ou égal à 100K€ sont versées en numéraire en mars N+1
- celles dont le montant brut est compris entre 100K€ et 170K€ : versements de 100 K€ en mars N+1,d'1/3 du solde différé en mars N+2, d'1/3 en mars N+3 et 1/3 en mars N+4
- celles dont le montant brut est supérieur à 170 K€ : les dispositions globales prévues par le groupe ABN AMRO s'appliquent alors dès le 1€ de rémunération variable (voir précédent paragraphe)
- la part différée est soumise à des conditions suspensives avant attribution
- les parts initiale et différée sont elles-mêmes scindées en deux parts égales: chacune comprend un versement de 50% en numéraire et de 50% en certificats de performance
- le règlement en numéraire des certificats de performance ne pourra s'effectuer qu'après le respect d'une durée de rétention de deux ans.

La participation figure, après le résultat exceptionnel, sur la ligne « Participation des salariés aux fruits de l'expansion ».

II.7- Intégration fiscale

Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, le taux normal de l'IS pour toutes les entreprises est fixé à 28,92 % dans la limite de 500 0000 € de bénéfice imposable et à 34,43 % au-delà de cette limite (après application d'une surtaxe de 3,3 % sur le taux de base).

Depuis le 01/01/2016, les dividendes reçus de filiales détenues à plus de 95%, intégrées fiscalement, sont exonérés d'IS au titre du régime spécial mère-filiales, à l'exception d'une quote-part de frais et charges de 1%. Les dividendes reçus de titres de participation sont exonérés d'IS, à l'exception d'une quote-part de frais et charges de 5%.
Les plus-values à long terme de cession de titres de filiales et participations sont exonérées d'IS (sauf sur la quote-part de frais et charges imposée à 12%).

Les sociétés soumises à l'IS sont assujetties à une contribution additionnelle égale à 3% des distributions qu'elles mettent en paiement (art 235 ter ZCA du CGI).

AAIS fait partie du Groupe Fiscal NEUFLIZE. Les charges d'impôts sont supportées par la société intégrée comme en l'absence d'intégration fiscale, les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère la BANQUE NEUFLIZE OBC.

III- NOTES SUR LE BILAN

III.1 Capitaux Propres

	31/12/2017	Affectation résultat	Résultat	31/12/2018
Capital (1)	4 324 048			4 324 048
Prime d'émission	2 292 639			2 292 639
Prime de fusion	11 659 473			11 659 473
Réserve Légale	432 405			432 405
Report A Nouveau (2)	20 527 613	-2 852 001		17 675 612
Résultat Exercice 2017 (2)	14 714 444	-14 714 444		0
Résultat Exercice 2018			20 219 410	20 219 410
TOTAL	53 950 622	-17 566 445	20 219 410	56 603 587

(1) Le capital social se décompose en 270 253 actions de 16 € chacune soit un montant de 4 324 048 €.

(2) L'assemblée Générale Ordinaire du 16 Mai 2018 a décidé de distribuer un dividende de 17 566 445 € soit 65 € par action.

III.2 Immobilisations Incorporelles et Corporelles

	Valeur Brute au 31/12/17	Augmentation	Diminution	Valeur Brute au 31/12/18
Fonds de commerce (1)	6 367 872			6 367 872
Logiciels	2 899 321			2 899 321
Immobilisations incorporelles en cours	24 308	686 216		710 524
Inst°, Agenct Constructions	481 395			481 395
Inst°, Agenct Bureau	42 331			42 331
Matériels de Bureau	132 480			132 480
Mobilier	556 816	3 185		560 001
Matériel Informatique	910 061	41 649		951 710
Matériel de sécurité	876			876
TOTAL	11 415 460	731 050	0	12 146 510

III.3 Tableau des Amortissements

	Valeur au 31/12/17	Dotation	Reprise	Valeur au 31/12/18
Amort Logiciels	2 899 004	317		2 899 321
Amort Instal°, Agenct Constructions	338 881	18 818		357 699
Amort Instal° Agenct Bureau	16 233	5 142		21 375
Amort Mat. de Bureau	129 788	1 678		131 467
Amort Mobilier	506 728	8 711		515 439
Amort Matériel Informatique	851 321	39 667		890 988
Amort Matériel de sécurité	876			876
TOTAL	4 742 831	74 333	0	4 817 165

III.4 Tableau des Immobilisations Financières

	Valeur Brute au 31/12/17	Augmentation	Diminution	Valeur Brute au 31/12/18
Access Capital Funds III -Part A (1)	537 515			537 515
Access Capital Funds III -Part B	6 250			6 250
AA Advisors Private Capital	0			0
Titres de participation AAAQCG (100 %)	400 000			400 000
Prêt 1% Logement (2)	327 317	53 303		380 620
Dépôt de garantie (3)	176 481	5 052		181 533
TOTAL	1 447 563	58 355	0	1 505 918

(1) Au 31/12/2018, AAIS détient : 509 000 parts du FCPR Access Capital Fund III – Part A pour 538K€, 6 250 parts du FCPR Access Capital Fund III – Part B – pour 6 K €.

(2) Chaque prêt 1% Logement est accordé pour une durée de 20 ans.

(3) Le dépôt de garantie s'inscrit dans le cadre d'une couverture d'OPC détenus pour compte propre suite à la souscription d'AAIS dans des compartiments de ABN AMRO Multi Managers Funds.

III .5 Provisions inscrites au bilan

Actif	Dépréciations au 31/12/2017	Dotations	Rsprisss	Dépréciations au 31/12/2018
Dépréciation des immobilisations financiéres	23 425	184 400		207 825
Dépréciation des titres de placement	26 108	72 237		98 345
Total dépréciation	49 533	256 637		306 170

Passif	Provisions au 31/12/2017	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Transfert de fonds	Transfert Groupe	Transfert cession CANDRIAM	Provisions au 31/12/2018
Autres provisions pour risques (1)	500 000	2 700 000		-60 000				3 140 000
Total prov. pour risques	**500 000**	**2 700 000**		**-60 000**				**3 140 000**
IFC (2)	1 810 223	143 921	-337 991	-8 311	-126 194	-50 005	-191 501	1 240 142
Retraite (2)		27 455		-153 649	126 194			
Médailles du travail (3)	450 931	35 118	-13 155	-42 061		-13 772	-37 956	379 105
Plan de volontariat (4)	1 750 807			-1 133 315				617 492
Total prov. pour charges	**4 011 961**	**206 494**	**-351 146**	**-1 337 336**			**-229 457**	**2 236 739**
TOTAL	**4 511 961**	**2 906 494**	**-351 146**	**-1 397 336**			**-229 457**	**5 376 739**

(1) dont 440 K€ de provisions pour litiges RH et 2 700 K€ de provisions liées à la cession Candriam.

(2) (3) Les provisions pour passifs sociaux (IFC, médailles, retraites directeurs) ont été actualisées au 31/12/2018 au taux d'actualisation de 1,5% identique au 31/12/2017.
Des reprises de provisions sont liées au plan de volontariat soit 338 K€ sur les IFC et 13 K€ sur les médailles du travail.
Les engagements « retraite directeurs » sont couverts par des fonds assureurs.

(4) Détail de la variation de la provision de restructuration : les vagues 1 et 2 du plan de volontariat ont été réévaluées au 31/12/18. Une provision complémentaire de 2 224 297 € a été comptabilisée, prise sur l'enveloppe Groupe, constituée suite à la mise en place du plan de volontariat. Le détail de la variation de la provision est présentée ci-dessous.

AAIS	Solde Bilan au 31/12/2017	Reprise sur mouvements de paie	Transfert CAP	Dotation complémentaire	Solde Bilan au 31/12/2018
Provisions restructuration	1 750 807	-156 357	-3 201 255	2 224 297	617 492

III.6 Etat des créances, produits à recevoir et charges constatées d'avance

Au 31/12/2018	Montant Brut	Échéances	
		moins 1 an	> 1 an < 5 ans
Avances & acomptes versés sur commande (1)	372	372	
Créances clients (2)	21 556 628	21 556 628	
Créances Fiscales (3)	44 573	44 573	
Charges constatées d'avance (4)	430 621	430 621	
Total	22 032 194	22 032 194	

(1) dont € 372 pour les entreprises Hors Groupe.
(2) dont € 21 174 254 de factures à établir (dont € 893 250 pour les entreprises liées Groupe France) et € 382 374 de factures clients.
(3) correspond aux créances de TVA.
(4) les charges constatées d'avance se composent essentiellement de charges d'abonnement de bases de données.

III.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Valeurs brutes	Valeur Brute au 31/12/2017	Augmentation	Diminution	Valeur Brute au 31/12/2018
Valeurs mobilières -OPC (1)	5 667 173	3 278 699	1 830 476	7 115 396
Comptes ordinaires	64 781 383		5 507 407	59 273 976
Appel de marge (2)	-24 140	20 602 047	20 649 307	-71 400
TOTAL	70 424 416	23 880 746	27 987 190	66 317 972

(1)la valeur nette du portefeuille d'OPC est de 7 017 K € au 31/12/2018.

(2)AAIS a souscrit à plusieurs compartiments de la SICAV ABN AMRO Multi Managers Funds au titre d'opérations de « Seed Money ».
Au 31 décembre 2018, les appels de marge au bilan correspondent aux couvertures initiées dans le cadre du portage de ces parts de Sicav.

III.8 Etat des dettes et charges à payer

Désignation	Montant Brut	Échéances	
		moins 1 an	> 1 an < 5 ans
Dettes fournisseurs (1)	22 566 298	22 566 298	
Dettes fiscales et sociales (2)	12 332 386	11 911 886	420 500
Autres dettes	248	248	
	34 898 932	**34 478 432**	**420 500**

(1) dont dettes fournisseurs factures non parvenues pour € 22 566 298 (avec € 5 745 646 pour les entreprises liées, € 5 238 625 Groupe France et € 507 022 Groupe ABN hors France).

(2) dont provisions relatives au personnel (Congés payés et bonus) pour € 9 424 736, des dettes de TVA pour € 761 758, de cotisations sociales à payer aux organismes sociaux pour € 966 222, de taxes à payer pour € 646 736 et impôt sociétés pour € 532 933.

IV- NOTES AU COMPTE DE RESULTAT

IV.1 Chiffre d'affaires

La présentation du chiffre d'affaires a été réalisée selon les prescriptions du Plan Comptable Général adapté aux Sociétés de Gestion de Portefeuille (Avis CNC n°95-11).
Le chiffre d'affaires est en baisse de 22 M€ entre le 31-12-2018 et le 31-12-2017.

Production vendue de services	31/12/2018	31/12/2017	var	% de variation
Activité de gestion de portefeuille				
-				
Commissions de gestion sous mandat (forfaitaires, proportionnelles et sur performance) (1)	1 524 724	2 693 670	-1 168 946	*-43%*
Commissions de gestion d'OPC (2)	129 043 556	138 344 782	-9 301 226	*-7%*
Commissions de souscription et/ou rachat d'OPC et commissions d'encours (3)	19 407	8 856 868	-8 837 461	*-100%*
Autres (droits de garde, commissions d'ouverture de compte, d'encaissements de coupons, commissions de mouvements...) (4)	1 682 716	3 847 855	-2 165 139	*-56%*
sous-total	**132 270 403**	**153 743 175**	**-21 472 773**	*-14%*
Activité accessoires				
-				
Honoraires de conseil en investissement, conseil patrimonial de placements et produits financiers (SCPI, assurance-vie ...)	724 221	966 425	-242 204	*-25%*
sous-total	**724 221**	**966 425**	**-242 204**	*-25%*
Autres	3 151 145	3 455 959	-304 814	*-9%*
TOTAL	**136 145 769**	**158 165 559**	**-22 019 791**	*-14%*

(1) Baisse des commissions de gestion sous mandats de – 1 169 K€ dont – 1 301 K€ sur la gestion sous mandat assurance vie. Cette activité a été cédée à Candriam.
(2) Les commissions de gestion d'OPC sont en baisse de 9.3 M€, liées à la baisse de l'activité OPC France, du fait, en autre, de la cession à Candriam de certains fonds « maison », soit – 6 294 K€ et – 3 247 K€ sur les commissions de surperformance .
(3) Les commissions de commercialisation sont en baisse de – 8 837 K€, du fait que le calcul et la collecte des rétro-commissions des sociétés de gestion externes via un outil interne a été externalisée chez Fundchannel.
(4) Les autres commissions de l'activité de gestion de portefeuille sont en baisse de – 2 165 M€, dont – 2 019 M€ sur les commissions de mouvement de comptes.

IV.2 Détail des charges d'exploitation

(Montants en K€)	Exercice N 31-12-2018	Exercice N-1 31-12-2017	VARIATION 2018-2017	VARIATION en %
Charges d'exploitation :	**115 127**	**133 122**	**-17 994**	**-14%**
Achats	76	118	-42	-35%
Autres achats et charges externes	92 003	107 740	-15 736	-15%
Impôts, Taxes & Versements assimilés	2 961	3 380	-420	-12%
Salaires et Traitements	12 821	12 871	-50	0%
Charges sociales	6 611	6 471	140	2%
Dotations aux amortiss. & aux provisions	289	2 238	-1 949	-87%
Autres charges	366	304	62	20%

Les charges d'exploitation affichent € 115 127 377 en 2018 contre € 133 121 738 en 2017 .

Les autres achats et charges externes ressortent à € 92 003 487 en 2018 contre € 107 739 509 en 2017. Ces montants comprennent des charges liées à l' activité du PNB et des charges de frais généraux et qui se décomposent comme suit :

- Les charges liées au PNB ressortent à € 72 700 551 € en 2018 contre € 84 618 986 en 2017 soit une diminution de € 11 918 435.

Elles comprennent, les commissions commerciales pour un total de 18.9 M€ en 2018 contre 31.3 M€ en 2017. Ces commissions sont en baisse comparées à l'exercice N-1, - 40 %, soit – 12.5 M€. Cette baisse est liées principalement à l'externalisation de la collecte des rétro-commissions des sociétés de gestion externes, soit -8.5 M€
Elles comprennent également les rétrocessions de gestion financière pour un total de 48.4 M€ en 2018. Ces dernières sont stables, + 3 %.
Les autres charges de PNB, dépositaires, charges de conseil, Dealing services sont en diminution de - 1M€.

- Les autres achats et charges externes liés aux Frais généraux comprennent les prestations telles locations, assurances, prestations de services Groupe (SLA), honoraires, abonnements et autres prestations de services.

Le montant de ces prestations est de € 17 895 658 en 2018 contre € 20 939 789 en 2017 soit une baisse de 15% .

Les salaires et traitements s'élèvent à € 12 821 304 en 2018 contre € 12 871 259 en 2017.
Les charges sociales sont à hauteur de € 6 610 529 en 2018 contre € 6 470 706 en 2017.

Le montant des bonus provisionnés chargés, prenant en compte les différés des exercices précédents ressort sur l'exercice à 2 903 500 € contre 2 728 323 € sur l'exercice 2017.

Pour information, le processus d'appréciation, notamment qualitative, permettant l'attribution des bonus individuels, a conduit à provisionner un montant au titre de l'enveloppe de bonus SMART de l'exercice 2018 d'AAIS s'élèvant à € 2 794 500 soit un montant comptabilisé en résultat de € 2 638 500 après impact CRD4 (montant des bonus SMART hors bonus de surperformances).
Le montant des bonus de surperformances de l'exercice 2018 ressort à € 105 000.

Les entités du groupe NOBC appliquent les règles du groupe ABN et ne comptabilisent pas en charges le montant des bonus différés soumis à une période d'acquisition des droits (« vesting period »). Ces montants sont comptabilisés en charges lorsque la « vesting period » est achevée et en conformité avec

l'échéancier prévu dans les contrats des bénéficiaires de ces bonus. A fin 2018, le montant cumulé de ces bonus chargés différés s'élève à € 286 000.

Les taxes et versements assimilés s'élèvent à € 2 960 782 en 2018 contre € 3 380 395 en 2017.

Les dotations affichent € 289 235 en 2018 contre € 2 238 120 en 2017, soit une diminution de – 1 948 885 €. Sur l'exercice précédent, une provision pour restructuration de 1 750 808 € avait été constituée dans le cadre du plan de volontariat.

IV.3 Détail des charges et produits financiers

Il ressort un résultat financier de + 642 720 €, lié principalement aux écarts de change notamment sur la devise dollar pour un montant de + 172 395 €, des distributions d'un FCPR pour un montant de 545 738 €, des résultats sur futures pour un montant de 259 095 €, nettés des intérêts sur les comptes ordinaires pour - 133 295 € et à une provision pour moins-values latentes sur les titres de placement de – 256 637 €.

IV.4 Impôt sur les bénéfices :

En €	31/12/18	31/12/17
	34,43%	34,43%
Résultat net avant impôt	***29 817 948***	***24 311 496***
Impôt courant	9 513 300	9 456 042
Impôt sur plus-value de cession	0	0
Contribution Sociale	288 760	286 870
Crédits d'impôt	-197 111	-133 311
Sous-total IS 2018	***9 604 949***	***9 609 601***
Régularisation IS N-1	-77 322	-12 047
IS au compte de résultat	***9 527 627***	***9 597 554***
CICE au compte de résultat	***-6 411***	***-12 549***
IS avec CICE	***9 598 538***	***9 597 052***
Résultat net après impôt	**20 219 410**	**14 714 444**

La charge d'impôt passe de 9,6 M€ en 2017 à 9,5 M€ en 2018, le taux d'IS est de 34,43 %.

IV.5 Effectifs moyens annuel :

	2018	2017
Cadres	93	106

V- Transactions entre parties liées

- **Produits et charges de PNB**

Commissions de gestion sous mandat	1 280 032,00	-	1 280 032,00
dont NVIE	1 280 032,00	-	1 280 032,00
dont ABN AMRO Life (Lux)	-	-	-
Commissions de conseil	45 998,00	- 168,00	45 830,00
dont NVIE	45 998,00		45 998,00
dont ABN AMRO NL	-	-	-
dont ABN AMRO Lux	-	- 168,00	- 168,00
dont Bethmann Bank (Allemagne)	-	-	-
dont ABN AMRO Hong Kong		-	-
dont ABN AMRO Belgique	-	-	-
dont ABN AMRO Singapour	-	-	-
Commissions de commercialisation, s/ encours, DE	-	-	-
dont NVIE	-	-	-
Autres produits d'activité GP	-	-	-
dont BNOBC	-	-	-
Produits de commissions entre parties liées	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Commercialisation	- 125 161,00	- 7 083 834,00	- 7 208 995,00
BNOBC	- 132 472,00	-	- 132 472,00
NVIE	7 311,00	-	7 311,00
Tiers distributeurs groupe 62211379			
ABN AMRO Belgique	-	- 31,00	- 31,00
ABN Amro NL	-	-	-
ABN Amro UAE DUBAI	-	-	-
ABN Amro Hong Kong	-	-	-
ABN Amro Singapour	-	231,00	231,00
Commercialisation SICAV MMF 62211153			
ABN Amro Belgique	-	- 1 692 076,00	- 1 692 076,00
ABN Amro NL	-	- 4 726 020,00	- 4 726 020,00
Bethmann Bank (Allemagne)	-	- 9 546,00	- 9 546,00
Moneyou (Allemagne)		- 644 308,00	- 644 308,00
ABN Amro Hong Kong	-	-	-
ABN Amro Singapour	-	-	-
ABN Amro Jersey	-	- 12 084,00	- 12 084,00
ABN Amro UAE	-	-	-
Rétrocession gestion financière	- 112 869,00	-	- 112 869,00
NVIE	- 112 869,00	-	- 112 869,00
ABN AMRO Luxembourg	-	-	-
ABN Amro MeesPierson (NL)	-	-	-
Bethmann Bank (Allemagne)	-	-	-
Dépositaire, valorisateur	-	-	-
BNOBC	-	-	-
Charges de conseil	-	- 119 001,00	- 119 001,00
ABN Amro Hong Kong	-	-	-
ABN Amro MeesPierson (NL)	-	- 119 001,00	- 119 001,00
AAA QCG	-	-	-
Charges de commissions entre parties liées	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Produits et charges de Frais généraux :

Il existe une convention de groupements de moyens, et autres conventions de mise à disposition notamment de ressources humaines :

Convention Banque Neuflize OBC (NOBC) – Filiales dont l'objet est la fourniture de prestations de services.
Cette charge a représenté 6 041 538 euros pour ABN Amro Investment Solutions titre de l'exercice.
Dans cette même convention est prévue une refacturation de conseil en investissement. Son montant a été de 166 388 euros au titre de l'exercice.
Il existe également une convention de services entre AAIS et ABN AMRO ADVISORS (AAA). Son montant a été de 2 897 500 € au titre de l'exercice 2018.

Conventions mise à disposition signées avec (montant en HTR):

- Banque NOBC (charges de personnel) 102 590 €
- Hong Kong Branch (charges de personnel) - 210 628 €
- Delbruck Bethmann Maffei - 64 000 €

Les refacturations de prestations de services fournies par le groupe ABN ont représenté :

- ABN Amro International Services B.V. 1 293 354 €
- ABN Amro NV 2 244 636 €

VI- ENGAGEMENT HORS-BILAN :

Engagements donnés :
La dernière valorisation connue est la situation au 30/09/2018 .

Engagement de souscription en parts de FCPR pour 60 000 € (tranches différées).

Engagements reçus :

Néant

VII- DIVERS

La société ABN Amro Investment Solutions est consolidée par intégration globale dans la société :

Banque Neuflize OBC
3, avenue Hoche
75008 PARIS